




PRECIS HISTORIQUE

OU ABRÉGÉ DE

L'HISTOIRE DU CANADA

SUR LES PRINCIPAUX PERSONNAGES

DU PAYS.



MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

Rue Saint Vincent, N° 6, 8 et 10.

1867.





BIENVILLE

Fondateur de la Nouvelle-Orléans.



C. LEMOYNE

Baron de Longueuil



LE COLONEL J. D. L. de LONGUEUIL

Seigneur de Soulanges.

PRECIS HISTORIQUE

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE DEPUIS LA DÉCOUVERTE
DU CANADA JUSQU'A NOS JOURS.

Comme tout le monde sait, après avoir appartenu à la France de 1535 à 1759, le Canada est passé définitivement à la Grande-Bretagne en 1763, et n'a cessé depuis de faire partie intégrante de cet empire. C'est donc un espace de 331 années que nous avons à parcourir. A s'en tenir aux faits les plus saillants, et tout en tenant compte des hommes marquants qui y prirent part, cette longue suite d'années peut se diviser en neuf époques principales.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU CANADA PAR JACQUES CARTIER EN 1535
JUSQU'A LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608.

ESSAIS D'ÉTABLISSEMENT.

Envoyé par François I^{er} pour reconnaître le pays, Jacques-Cartier arrive le 10 Mai 1534 à Terre-Neuve et de là se rend à la Baie des Chaleurs, où il entre le 3 Juillet.—L'année suivante, dans un second voyage, il pénètre, le 10 Août, dans le Golfe St. Laurent qu'il appelle ainsi du nom du Saint dont on faisait la fête ce jour là. Il pousse jusqu'à Stadaconé (Québec), puis, en remontant toujours le fleuve, parvient jusqu'à Hochelaga (Montréal), où il met pied à terre le 2 Octobre.—Repassé en France au printemps suivant avec quelques Chefs sauvages, il revient en Canada, cinq ans après, avec le titre de Capitaine-Général. Après avoir passé quelques semaines à Stadaconé, où il était débarqué le 23 Août 1541, il visite une seconde fois Hochelaga.—F. de la Roque, Sieur de Roberval, nommé sur ces entrefaites Lieute-

nant-Général pour le Roi, aborde à son tour, le 7 Juin 1542, à Terre-Neuve, où il rencontre Jacques Cartier retournant en France. Il visite successivement Stadaconé, Hochelaga et le Saguenay.—Chargé de lui faire connaître son rappel, Jacques Cartier passe une troisième fois en Canada et y séjourne jusqu'au printemps de l'année 1544.—Après un laps de quarante-six ans, le Marquis de la Roche reprend l'œuvre de Jacques Cartier, en qualité de Lieutenant-Général du Roi (Henri IV). Arrivé à l'Île de Sable, il y dépose ses hommes, explore ensuite le pays, puis est ramené en France par des vents contraires, sans avoir rien fait.—Stimulé par l'appât du gain, le Capitaine Chauvin se fait concéder en 1599 les privilèges accordés à son prédécesseur. Il entreprend un premier, puis un second et un troisième voyage en Canada, après quoi il meurt sans avoir rempli aucun de ses engagements.—En 1603, le Commandeur de Chates, Gouverneur de Dieppe, est nommé pour le remplacer ; mais il est surpris lui-même par la mort.—De Monts, gentilhomme Saintongeais, lui succède. S'étant alors associé Champlain et Poutrincourt, il passe avec eux en Acadie, où il arrive le 7 Mai 1604. Après avoir commencé un établissement à Sainte Croix d'abord, et ensuite à Port-Royal, il repasse en France en 1605 pour y soutenir ses droits attaqués.—Poutrincourt, retourné en France, l'année précédente, revient en 1606 à Port-Royal avec Lescarbot ; mais, les privilèges de de Monts ayant été révoqués l'année suivante, il est obligé de quitter l'Acadie avec tout son monde.—Ayant obtenu que Port-Royal lui fût rendu, il y revient en 1610, emmenant avec lui un prêtre. Deux Pères Jésuites l'y rejoignent l'année suivante ; mais, en 1613, son établissement, aussi bien que celui de St. Sauveur, fondé par M^{me} de Guercheville, ayant été attaqué par les Anglais, Poutrincourt voit toutes ses espérances s'évanouir.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608
JUSQU'À LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1640.

COMMENCEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Déçu dans ses espérances du côté de l'Acadie, de Monts tourne ses vues du côté du Canada. Afin d'assurer le succès de son entreprise, il en confie l'exécution à Champlain. Parti de Honfleur le 13 Avril 1608, celui-ci arrive le 3 Juin à Tadoussac, et delà se rend à Kébec, ainsi appelé à cause du rétrécissement du fleuve. Le 3 Juillet il met pied à terre, et, après avoir arboré le drapeau de la France, il fait commencer une habitation, en forme de fort.—L'année suivante, après avoir sévi contre les mécontents qui avaient voulu attenter à ses jours, Champlain se décide à aller attaquer les Iroquois, ennemis des Hurons et des Algonquins, ses alliés.—Afin d'applanir les difficultés qui s'étaient élevées au sujet de Québec depuis la révocation des privilèges accordés à de de Monts, il fait voile pour la France au mois de Septembre.—De retour à Québec au mois de Mai 1610, il marche une seconde fois contre les Iroquois et reprend ensuite la route de la France, dans les intérêts de la Colonie.—Après avoir épousé à Paris, le 13 Décembre 1610, Hélène Boullé et être parvenu à armer quelques vaisseaux, il revient à Québec au printemps

de l'année suivante, et delà se rend à la Place-Royale (Montréal), où, charmé de la beauté du site et de la fertilité du sol, il projète de bâtir une ville à l'île St^e Hélène qu'il appelle ainsi du nom de son épouse.— Afin de s'assurer l'appui de quelque grand de la Cour, il repasse en France dans l'automne de la même année, et obtient que le Comte de Soissons, et, après lui, le prince de Condé, soit nommé protecteur de la Nouvelle-France.—De retour à Québec au mois de Mai 1613, il remonte la rivière des Outaouais afin de prendre connaissance du pays et part de nouveau pour la France, où il travaille à former une Compagnie de marchands et à se procurer des prêtres.—Le 25 Mai 1615, Champlain arrive à Tadoussac avec quatre Récollets et le 25 Juin a lieu à Québec le St Sacrifice de la Messe ; le 16 du mois suivant, il est célébré aux Trois-Rivières. Se rendant alors sur les bords du lac Ontario, il va attaquer les Iroquois et est blessé.—Après avoir passé l'hiver chez les Hurons, il revient à Québec d'où il s'embarque pour la France afin de porter plainte contre les commis de la Compagnie qui mettaient obstacle à la conversion des Sauvages.—Il revient en Canada l'année suivante, avec plusieurs Récollets, et repart immédiatement afin d'obtenir les secours dont le pays avait besoin.—En son absence, la Colonie a à déplorer la mort du frère DuPlessis qui l'avait préservée d'une invasion d'Iroquois.—Afin de se mettre à couvert contre les insultes de ces barbares et se procurer les moyens de remplir leur sainte mission, les Récollets jettent les fondemens d'un Couvent, le 3 Juin 1620, sur les bords de la rivière St^e Croix dont ils changent le nom en celui de St Charles, en mémoire de l'un de leurs bienfaiteurs.—Cette même année, Champlain, après plus de trois ans d'absence, revient à Québec, accompagné de son épouse, avec le titre de Lieutenant-Général du Duc de Montmorency, successeur du prince de Condé dans la vice-royauté de la Nouvelle-France. Pendant qu'il répare son établissement et fait construire le fort St Louis, les Récollets, après avoir dédié leur Eglise à N. D^e des Anges le 25 Mai 1621, la livrent au culte, et, sans abandonner la Chapelle de la Basse-Ville, construite en 1615, y ouvrent des registres.—Une nouvelle Compagnie ayant été formée sur ces entre-faites par le Duc de Montmorency, le Père le Baillif passe en France afin d'y soutenir les droits de l'ancienne, et parvient à concilier les intérêts de l'une et de l'autre.—Deux ans après, afin de résister aux Iroquois qui étaient venus attaquer, l'année précédente, le Couvent des Récollets, pendant que plusieurs des Pères étaient en mission chez les Hurons, Champlain se détermine, malgré le peu d'aide qu'il reçoit de la Compagnie, à reconstruire le fort sur un plan plus vaste et plus solide.—Cette même année 1624, St Joseph est choisi solennellement pour premier Patron du pays. Quelques mois après, en vue d'obtenir un renfort d'ouvriers apostoliques, Champlain passe en France et y reconduit son épouse.—A la demande des Récollets, le Duc de Vantadour, nouveau Vice-Roi de la Nouvelle-France, agréa les Jésuites, et l'année 1625 voit arriver les Pères Lalemant, de Brébœuf et Massé. La joie de cette arrivée est assombrie par la mort tragique du Père Viel, précipité dans le fleuve à l'endroit appelé depuis le Sault-au-Récollet.—Après avoir partagé quelque temps le toit hospitalier de leurs confrères, les Jésuites élèvent, sur les bords de la rivière Laitet, un Etablissement sous le nom de N. D^e des Anges et en font leur principale résidence.—Pendant que cette construction s'achève, Champlain revient en Canada. Trouvant le fort St Louis trop petit, il le fait abattre et le remplace par un autre plus grand.—L'année suivante, 1627, le pays

fait une nouvelle perte dans la personne de Louis Hébert, le plus ancien et le plus persévérant de ses colonisateurs. Cette même année, en vue de soutenir l'œuvre de Champlain, le Cardinal de Richelieu forme à Paris une nouvelle Société sous le nom de *Compagnie des Cent Associés*.—Pendant que cette Société s'organise et fait un premier envoi, Québec est menacé du plus grand danger. Après s'être emparé de Tadoussac et avoir pillé l'habitation récemment construite au Cap-Tourmente, David Kerk paraît le 10 Juillet 1628 devant la place, somme Champlain de la livrer, et, pour l'y contraindre, se rend maître de la flotte chargée de lui porter des vivres.—L'année suivante, se voyant réduit à la dernière extrémité et ayant perdu tout espoir d'être secouru, Champlain remet Québec, et, avec Pontgravé, le fidèle compagnon de ses travaux, est conduit à Tadoussac et delà en Angleterre.—La paix s'étant rétablie entre les deux Couronnes, Champlain obtient de Louis XIII que le Canada soit restitué à la France, et, après plus de deux ans de négociations, a le plaisir de voir de Caen rentrer à Québec.—Lui-même, après avoir relâché au Cap Breton, y revient le 23 Mai 1633 avec trois vaisseaux portant deux cents personnes, en qualité de Lieutenant du Cardinal de Richelieu.—L'année suivante, après avoir réparé une partie des ruines, il fait élever, en exécution d'un vœu, la Chapelle de N. D^e de la Récouvrance qui remplace celle de la Basse-Ville, détruite. Cette même année témoin du retour de Robert Giffard, le futur fondateur de Beauport, il fait commencer l'habitation des Trois-Rivières où il envoie, le 7 Juillet, plusieurs colons sous la conduite de la Violette, en attendant que les Jésuites s'y rendent eux-mêmes.—L'année 1635 est une année de deuil pour le Canada. Après avoir dépensé la meilleure partie de sa vie à établir Québec et être parvenu, à travers mille obstacles, à consolider son œuvre, en élevant des fortifications, en encourageant l'agriculture et en faisant régner la Religion, Champlain expire le 25 Décembre, laissant un souvenir ineffaçable.—Nommé le 16 Mars 1636 pour le remplacer, M^r de Montmagny arrive le 11 Juin à Québec et reçoit les clefs de la place des mains de M^r de Châteaufort, Gouverneur par intérim. Sans perdre de temps, il rebâtit le fort, trace le plan des rues et visite les Trois-Rivières dont il augmente les habitations. Sur ces entrefaites, arrivent les illustres familles de Repentigny et de la Potherie, formant quarante-cinq personnes.—L'année suivante, la petite vérole sévit parmi les Hurons qui en rendent les Missionnaires responsables.—Afin d'assurer la persévérance des Algonquins, nouvellement convertis, M^r de Sillery charge le Père le Jeune de leur bâtir à ses frais une habitation, près de Québec, à l'endroit appelé depuis de son nom. Les Jésuites jettent eux-mêmes les fondements de leur Collège, près du fort S^t Louis.—Deux ans après, au lendemain d'un mémorable tremblement de terre, a lieu une double fondation non moins importante, l'une par la Duchesse d'Aiguillon en faveur des Hospitalières, et l'autre par M^{me} de la Pelterie en faveur des Ursulines. Le 1^{er} Août 1639, les unes et les autres de ces Religieuses, accompagnées du Père Vimont, arrivent à Québec, où leur présence, avec la nouvelle de la naissance du Dauphin (Louis XIV), est l'occasion d'une joie universelle. En attendant que des logements plus spacieux soient élevés, elles vont occuper des habitations provisoires.—Les revers ne sont pas loin des joies. L'année suivante 1640, pendant que la Colonie est encore dans l'allégresse et que les Pères Jésuites vont fonder leur belle mission de S^{te} Marie, la maison de ces Religieux devient la proie des flammes, ainsi que l'Eglise et la Chapelle du Gou-

verneur. Pour comble d'infortune, les Iroquois lèvent la hache de guerre aux environs des Trois-Rivières et menacent de noyer la Colonie dans le sang, si elle n'est promptement secourue.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1640
JUSQU'À L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARNAN EN 1665.

ÉPREUVES DE LA COLONIE NAISSANTE.

Abandonnée à elle-même par les Compagnies marchandes, la Nouvelle-France n'est pas abandonnée de Dieu. En vue de la mettre à couvert contre la férocité des Iroquois, il inspire à MM. Olier et de la Dauversière la pensée de peupler l'Île de Montréal et d'en faire comme la sentinelle avancée du pays. Après avoir formé une nouvelle Compagnie sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal* et s'être fait retrocéder par M^r de Lauzon l'Île qu'il s'était fait primitivement adjuger, ils trouvent dans M. de Maisonneuve et M^{lle} Mance les deux personnes nécessaires pour l'accomplissement de leurs généreux desseins. Au mois d'Août 1641, M. de Maisonneuve arrive à Québec avec sa recrue, et, après avoir visité l'Île de Montréal en compagnie de M. de Montmagny, passe l'hiver à Québec sur une des propriétés de M. de Puiseaux.—Le printemps arrivé, il se rend avec tout son monde à la Place-Royale, et, le 18 Mai, le Saint Sacrifice de la Messe y est offert pour la première fois par le Père Vimont. Cette même année, afin d'arrêter les incursions des Iroquois qui venaient de s'emparer du Père Jogues, M. de Montmagny fait construire, non sans coup férir, le fort de Richelieu.—L'année suivante, M. d'Ailleboust arrive avec une nouvelle recrue et élève le fort de Villemarie.—Le 30 Mars 1644, M. de Maisonneuve marche contre les Iroquois et les défait à l'endroit appelé depuis la *Place d'Armes*. La joie de cette victoire est troublée par la nouvelle de la prise du Père Bressani. Afin de se soustraire aux coups des barbares, les Hospitalières quittent Sillery et viennent habiter Québec, où déjà, depuis deux ans, résidaient les Ursulines. A Villemarie, après avoir établi le pèlerinage à la montagne pour obtenir la conversion des Sauvages, M. de Maisonneuve, en conformité aux intentions de M^{me} de Bullion, jette les fondements de l'Hôtel-Dieu. Sur ces entrefaites, arrivent à propos, avec de nouveaux colons, les soldats envoyés par Anne d'Autriche.—Une trêve ayant été conclue aux Trois-Rivières avec les Iroquois l'année suivante, 1645, M. de Maisonneuve passe en France, pendant que M. de Montmagny fait reconstruire à Québec la Chapelle de la Recouvrance sous le titre de Notre-Dame de la Paix. En l'absence du Gouverneur de Montréal, M. d'Ailleboust augmente les fortifications de Villemarie. Cette même année, M. de Repentigny, passé en France l'année précédente, obtient de la Compagnie quelques concessions favorables aux habitants de la Nouvelle-France.—En 1646, la Colonie a à enregistrer la double mort des Pères Massé et de la Noue, et, peu après, celle du Père Jogues, massacré par les Agniers auprès desquels il était allé en ambassade. Sans tenir compte de leurs promesses, ces barbares recommencent leurs déprédations à Villemarie et aux Trois-Rivières.—Afin d'obtenir du secours contre ces redoutables tribus, M. d'Ailleboust passe en France d'où M. de Maisonneuve était revenu

et où il était reparti. En leur absence, les hostilités continuent, et, malgré la bravoure de C. LeMoynes, plusieurs colons tombent sous le fer de leurs ennemis.—Par leur retour en 1648, M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust raniment la confiance. Ce dernier revient avec le titre de Gouverneur-Général, à la place de M. de Montmagny dont le temps était expiré. Après avoir passé l'hiver à Québec, il monte au printemps à Villemarie, où déjà il avait envoyé un camp volant, et fait part aux habitants des changements sanctionnés par la Cour pour l'administration des affaires. Pendant que ces heureux évènements portent la joie dans tous les cœurs, la Mission de St. Joseph est dévastée et le Père Daniel est massacré.—Le 16 Mars de l'année suivante, celle de St. Ignace éprouve le même sort, et la Nouvelle-France compte deux martyrs de plus dans la personne des Pères de Brébœuf et G. Lalemant, dont la constance invincible rappelle les plus illustres athlètes du christianisme. Poursuivis, traqués de toutes parts, les infortunés Hurons se retirent, les uns dans l'Île St. Joseph, où la famine achève de les décimer, les autres à St. Jean, où leurs implacables ennemis les atteignent et les tuent avec le Père Garnier, leur Missionnaire.—Pendant que les familles qui ont échappé au massacre général se réfugient à l'Île d'Orléans, le Père Druillètes et J. P. Godefroy sont envoyés à Boston, où ils essaient, mais sans succès, de conclure une alliance avec les Anglais contre les Iroquois. Excités par la soif du sang, ces barbares se ruent de nouveau, avec une violence inouïe, contre Villemarie et y font de nombreuses victimes. Tout l'été se passe dans des alarmes continuelles et chacun se tient prêt à mourir. Comme si ce n'était pas assez de tant de maux, cette même année, 1651, la maison des Ursulines à Québec devient la proie des flammes. Dans l'automne, afin de combler les vides causés par la mort, M. de Maisonneuve, après avoir échangé avec M^{lle} Manco le Fief de Nazareth contre 20,000 livres, s'embarque pour la France. Sur ces entrefaites, M. de Lauzon, chargé de remplacer M. d'Ailleboust, arrive avec deux de ses fils. Alors sont établies les charges de Grand-Sénéchal et de Lieutenant Civil et Criminel.—L'année 1652 est encore une année de carnage. Aux Trois-Rivières, le Père Butteux tombe sous le fer des Iroquois ; le Gouverneur lui-même, M. DuPlessis-Bochart, trouve la mort dans un combat. Enhardis par ce succès, les Iroquois, au nombre de 200, viennent fondre sur Villemarie, mais ils sont repoussés par L. Close, à la tête de 24 braves.—Après avoir essayé, mais inutilement, de surprendre les Trois-Rivières, les barbares se décident à proposer la paix. Cette même année, 1653, M. de Maisonneuve revient avec trois vaisseaux, portant 105 hommes, le salut de la Colonie. En même temps, arrive M^{lle} M. Bourgeois, la future Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.—A la faveur de la paix, le Père LeMoynes se rend, l'année suivante, chez les Onnontagués. Cette même année voit arriver plusieurs jeunes filles de qualité, envoyées par Anne d'Autriche. Villemarie se développe ; nombre de terres sont concédées et se couvrent d'habitations.—L'année suivante 1655, quelques Jésuites se rendent chez les féroces Agniers, pendant que d'autres continuent à aller évangéliser les Onnontagués, chez lesquels plusieurs Français se proposent de se fixer.—Pendant qu'ils sont en chemin pour s'y rendre, les Iroquois reprennent la hache de guerre et viennent s'abattre sur les inoffensifs Hurons de l'Île d'Orléans. Le Père Gareau lui-même est tué, en allant chez les Outaouais. Fatigué de ces scènes de carnage qu'il n'a pas la force d'empêcher et ne voyant pas jour à faire la fortune qu'il espérait, M. de Lauzon, sans attendre

que son temps soit expiré, quitte le Canada et laisse l'administration de la Colonie à M. de Charny, son fils.—Profitant des circonstances, les Iroquois descendent à l'Ile d'Orléans et somment les Hurons d'accomplir les promesses qu'ils avaient faites, deux ans auparavant, de se rendre dans leur pays. Mal en prend à ces infortunés qui, pour la plupart, sont massacrés en chemin. Impuissant à punir ces cruels attentats, M. de Charny quitte à son tour le Canada, après avoir remis le soin de la Colonie à M. d'Ailleboust. L'impression fâcheuse produite par ces évènements est contrebalancée par la joie que cause l'arrivée des prêtres de St. Sulpice. Partis de France avec MM. d'Ailleboust et de Maisonneuve qui y étaient allés, l'année précédente, pour y chercher des prêtres de paroisse, ils débarquent avec eux à Québec au mois de Juillet, et de là se rendent à Villemarie. En sa qualité de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen, M. de Quélus prend la direction des affaires ecclésiastiques. Des marguilliers sont installés à Villemarie et pressent l'achèvement de l'Eglise commencée l'année précédente.—L'année suivante, la Sœur Bourgeois donne naissance à son Institut et jette les fondements de la Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Pendant ce temps, M. de Quélus érige l'Eglise de Ste. Anne à la côte de Beauport et celle de la Visitation à Château-Richer. Des Iroquois ayant tué sur ces entrefaites quelques colons à Villemarie, M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous ceux qu'on pourra saisir. Afin de les tenir à distance, on élève la redoute du Côteau St. Louis (place Dalhousie) et on fortifie les maisons de Ste. Marie et de St. Gabriel. De leur côté, les Français d'Onnontagué, apprenant qu'on a formé le projet de les égorger, s'enfuient avec leurs Missionnaires et parviennent sains et saufs à Villemarie. Peu après, le 11 Juillet, arrive le nouveau Gouverneur, M. d'Argenson.—L'année 1659 est une année de joie. Après bien des difficultés, Mgr. de Laval est nommé Vicaire-Apostolique de la Nouvelle-France et débarque le 16 Juin. Il est suivi, peu après, de M^{lle} Mance et de la Sœur Bourgeois, passées en France l'année précédente. Elles arrivent le 7 Septembre avec une nombreuse recrue et plusieurs Religieuses Hospitalières de St. Joseph. Après avoir été retenues à Québec près d'un mois, elles montent à Villemarie, où elles prennent possession de l'Hôtel-Dieu. Cette même année, M. de Quélus repasse forcément en France, au grand déplaisir des colons.—Avec l'année 1660, recommencent les alarmes, plus vives que jamais. Dans le but d'ensevelir la Colonie sous ses ruines, toute une armée iroquoise se met en marche. Alors a lieu ce beau fait d'armes, dont l'histoire de Grecs et des Romains n'offre rien de comparable. Pour sauver le Canada, Dollard se dévoue avec 16 hommes de cœur comme lui. Dix jours entiers, il tient en échec l'armée des barbares, et, après avoir vendu chèrement sa vie, les oblige à retourner dans leur pays. A la suite de ce glorieux évènement, Mgr. de Laval fait sa première visite à Villemarie, encore dans le deuil de la mort de M. d'Ailleboust, arrivée deux mois auparavant; le Père Menard, de son côté, se rend chez les Outaouais. —Exaspérés par les pertes éprouvées l'année précédente, les Iroquois se répandent par toute la Colonie, et font de nombreuses victimes, tant à Villemarie qu'à Québec et aux Trois-Rivières. Pendant que le Grand-Sénéchal est tué à l'Ile d'Orléans, dans une sortie contre ces barbares, MM. LeMaistre et Vignal, prêtres de St. Sulpice, sont massacrés dans la campagne, au moment même où le Père LeMoine était envoyé dans leurs cantons par M. d'Argenson, pour traiter de la paix. M. Brigeac lui-même, et, peu après, le brave L. Closse, tombent sous leurs coups.

Pour comble de malheur, la désunion se met entre l'Évêque et le Gouverneur qui demande son rappel.—M. d'Avaugour, le nouveau Gouverneur, arrivé le 30 Août 1661, un peu avant le retour des prisonniers français d'Onnontagué, après avoir visité les Trois-Rivières et Villemarie, député P. Boucher en France, pour presser la Cour d'envoyer des renforts. Ce dernier revient avec M. Dumont, Commissaire du Roi, et une nombreuse recrue. La vente des boissons enivrantes devient, sur ces entrefaites, le sujet de vifs démêlés entre le Gouverneur et l'Évêque qui prend le parti d'aller porter ses plaintes en France, où M. de Quélus avait été forcé de repasser une seconde fois.—L'année 1663 est célèbre par un tremblement de terre qui se fait sentir pendant plus de six mois, dans toute l'étendue du pays. Le regardant comme un juste châtement pour les excès commis par les boissons enivrantes, ceux qui y avaient pris part, donnent des signes non-équivoques de repentir. Nonobstant ce bouleversement de la nature qui porte la terreur dans toutes les âmes, les Iroquois se jettent avec une nouvelle furie sur les colons inoffensifs de Villemarie et les empêchent d'ensemencer leurs champs. Afin de mettre une digue à la fureur de ces barbares, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte Famille. De son côté, M^{me} d'Ailleboust, aidée du Père Chamonot, donne naissance à la confrérie de la Sainte-Famille qui de Villemarie est étendue à Québec. La Compagnie de Montréal s'étant dissoute sur ces entrefaites, aussi bien que celle des Cent-Associés, le Séminaire de St. Sulpice de Paris, pour prévenir la ruine de la Colonie de Montréal, consent à la prendre à ses charges et devient propriétaire de l'île. Le 15 Septembre, Mgr. de Laval effectue son retour, en compagnie de M. de Mézy, nommé Gouverneur, en remplacement de M. d'Avaugour. En même temps, arrivent 100 familles, formant 500 personnes. Les mêmes vaisseaux portent M. Gaudais, chargé de reprendre la Nouvelle-France, au nom du Roi, et d'y introduire les réformes nécessaires. Un Conseil Souverain est établi et les liqueurs enivrantes sont prohibées ; la dime est introduite dans le pays.—L'année 1664 se passe en nouvelles hostilités de la part des Iroquois d'une part, et, de l'autre, en altercations entre le Gouverneur et ses Conseillers. Après avoir feint de proposer la paix, les Iroquois se portent à de nouvelles atrocités, particulièrement à Villemarie, où les habitants ne peuvent presque plus sortir de leurs demeures. Les troubles qu'excitent les mesures violentes de M. de Mézy ne font qu'aggraver la situation. Dans ce triste état de choses, chacun soupire après de prompts secours.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1665
JUSQU'À LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701.

DÉVELOPPEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Convaincu que le Canada n'aurait jamais de repos tant que les Iroquois ne seraient pas mis à la raison, Louis XIV prend les moyens de les soumettre, en envoyant de nombreuses troupes. Au mois de Juin 1665 commence à arriver le célèbre régiment de Carignan, composé de vingt-quatre Compagnies, formant un effectif de douze à treize cents hommes. Bientôt après, arrive M^r de Tracy avec la qualité de

Lieutenant-Général ; puis, avec l'Intendant Talon, M^r de Courcelles, chargé de remplacer M^r de Mézy récemment décédé ; et enfin M^r Boucher continué dans sa place de Gouverneur des Trois-Rivières. Après avoir eu à déplorer le départ forcé de M^r de Maisonneuve et la mort du Père LeMoynes, la Colonie est grandement réjouie par l'arrivée de cent jeunes filles choisies, suivies, peu après, de quatre-vingt-deux autres et de cent-trente colons, avec douze chevaux dont le Roi faisait présent. De nombreux mariages ont lieu. Le fort de Richelieu (Sorel) est reconstruit ; ceux de S^t Louis (Chambly), de S^{te} Thérèse, de S^t Jean (l'Assomption) et de S^{te} Anne sont élevés pour barrer le chemin aux barbares.—L'année suivante, le 9 Janvier, afin d'en finir avec les Iroquois, M^r de Courcelles, à la tête de cinq ou six cents hommes, part de Québec pour aller attaquer les Agniers, et revient, après beaucoup de fatigues, sans avoir pu les atteindre. M^r de Sorel est envoyé à son tour pour tirer vengeance de quelques meurtres, mais il se laisse fléchir par des paroles de paix. L'expédition est reprise en automne. Avec six cents hommes de troupes et sept cents miliciens, dont cent Sauvages, commandés par MM. LeMoynes, de Repentigny, de Belestre etc.—M^r de Tracy quitte S^{te} Thérèse le 3 Octobre et arrive aux quatre bords ennemis qu'il trouve incendiés. Après avoir détruit leur provisions, il revient à Québec le 5 Novembre.—Consternés par cette triple expédition, mais surtout par la dernière, pressés d'ailleurs par la famine, les Iroquois se décident à demander la paix. Ils consentent à rendre les prisonniers et à recevoir des Missionnaires. Pendant que le Père Allouez continue l'apostolat du Père Menard chez les Outaouais, les Pères Péron et Frémin sont envoyés chez les Agniers ; les Pères Bruyas et Carheil vont chez les Onneiouts. Quant à M^r Dollier, récemment arrivé de France avec MM. le Cavalier, Perrot et Frémont, il consacre ses soins aux malades de S^{te} Anne, de concert avec les Religieuses de S^t Joseph dont l'Institut venait d'être approuvé par un Bref d'Alexandre VII. De son côté, Talon profite de la paix pour établir de sages lois et asseoir la Colonie sur des bases solides. Après avoir repris, conjointement avec le Gouverneur, toute l'autorité qu'avait la Compagnie de Cent-Associés, il s'occupe avec lui de la formation d'un nouveau Conseil. Des Syndics sont ensuite établis. En même temps, pour favoriser le défrichement des terres, le régime féodal est introduit ; des Ordonnances sont portées pour obliger les habitants à abattre les bois et à ouvrir des chemins etc. Pendant que le Séminaire de Villemarie fait des concessions à plusieurs particuliers dans l'Île de Montréal, Talon envoie des colons à la côte de Beauport, à Beauport et à l'Île d'Orléans. Pour convier les officiers et les soldats du régiment de Carignan à prendre part à ce mouvement, des gratifications d'argent, avec une année de vivres, sont faites à ceux qui consentent à se fixer dans le pays. Les autres repassent en France, à la suite de MM. de Tracy et Talon. Chambly est envoyé en Acadie, restituée à la France par le traité de Bréda, avec le titre de Commandant.—L'année 1668 n'est pas moins favorable à la Colonie. Pendant que les Jésuites donnent leurs soins à l'éducation des garçons à Québec et que les Ursulines se chargent de celle des filles, Monseigneur de Laval ouvre un Petit Séminaire, et, peu après, un Pensionnat à S^t Joachim, et continue à rester uni aux prêtres des Missions-Etrangères. De leur côté, MM. de Fénélon et Trouvé, arrivés l'année précédente, entreprennent la Mission de Kenté, sur le lac Ontario, aux frais du Séminaire de Paris. Cette même année voit encore arriver grand nombre de jeunes filles,

parmi lesquelles M^{lles} Gaucher de Bellerive, de Belestre, de la Borde, des Granges, etc. Pour faciliter leur mariage, le Roi donne trois mille livres. M^r de Quélus, revenu une troisième fois en Canada, en compagnie de MM. d'Urfé, d'Allet et Galinée, favorise les desseins du Monarque, conjointement avec M^r de Bouteroue, nommé Intendant.— En 1669, arrivent de Normandie 150 autres jeunes filles, dotées par le Roi, sous la conduite de M^{me} Bourdon qui en prend soin à Québec, pendant que la Sœur Bourgeois se charge des autres à Villemarie. Six nouvelles Compagnies sont en même temps envoyées ; et, pour les engager à s'établir dans le pays, le Roi leur fait des gratifications, ainsi qu'àux autres qui avaient consenti à y rester. Pendant que la Nouvelle-France se peuple ainsi, et que de nouvelles concessions sont faites à la Pointe-aux-Trembles et à Laprairie, les Jésuites continuent à évangéliser les nations iroquoises. De leur côté, MM. Dollier et Galinée, en vue de travailler à la conversion des Sauvages, se rendent, de concert avec M^r de la Salle, sur les bords des lacs Érié et Ontario, et en prennent possession au nom de la France.—L'année 1670 est une année de réjouissance pour la Nouvelle-France. Talon y revient. Avec lui arrivent six Récollets. Nombre de gentilshommes, anciens officiers de la Colonie, effectuent aussi leur retour, à la suite de quelques Compagnies. M^r Perrot, nommé Gouverneur de Montréal par le Séminaire de S^t Sulpice réintégré dans tous ses droits, prend possession de son gouvernement. Garakonhié, célèbre Chef iroquois, reçoit solennellement le Baptême à Québec et détermine bon nombre de ses compatriotes à embrasser le christianisme.—Un instant troublée par les attaques des Iroquois contre les Algonquins, la paix est raffermie par le voyage que M^r de Courcelles entreprend, au mois de Juin 1671, au milieu des Cinq Cantons. Pendant ce temps, Talon déploie une activité prodigieuse pour étendre les limites de la Nouvelle-France et augmenter son commerce. De S^t Lusson, de concert avec M^r de la Salle et N. Perrot, prend possession du pays des Outaouais en présence des Députés de quatorze nations ; de son côté, S^t Simon, accompagné du Père Albanel, se rend à la Baie d'Hudson et y arbore le drapeau de la France. Au même temps, des vaisseaux, chargés de bois, de céréales etc., sont envoyés aux Antilles et en France ; la culture du chanvre est encouragée ; les mines sont explorées ; et, pour relier l'Acadie avec le Canada, un chemin est ouvert de Québec à Pentagouet.—Avant de retourner en France, où il meurt quelques années après, M^r de Quélus avait érigé les Fiefs de Carion et de Verdun. Ce n'est que le prélude des nombreuses concessions de 1672. Cette année, on effet, après avoir annulé celles des années précédentes, dont les conditions n'avaient pas été remplies, Talon, en vue de peupler et tout à la fois de fortifier le pays, accorde, sur les deux rives du S^t Laurent, d'immenses terres à tous les officiers qui s'engagent à y former des établissements. De son côté, le Séminaire de S^t Sulpice, aux Fiefs des années précédentes ajoute ceux de Boisbriand (Senneville), d'Ailleboust et de S^t André. En même temps, il fait procéder au recensement de Villemarie et au tracé des rues. Après avoir eu à déplorer, l'année précédente, la mort de M^{me} LaPelterie, arrivée le 18 Novembre, la Colonie a encore à pleurer celle de la Mère de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines, qui décède au mois d'Avril. Cette même année, MM. de Courcelles et Talon quittent successivement le pays. L'arrivée du C^{te} de Frontenac tempère quelque peu la douleur causée par ce double départ.—Le premier soin du nouveau Gouverneur est

d'élever un fort à Cataracoui ; il en charge M^r de la Salle. En même temps, pour faciliter l'éducation des jeunes Sauvages, il accorde les Iles Courcelles à M^r de Fénélon qui y fait un établissement. Pendant ce temps, Joliet, accompagné du Père Marquet, découvre le Mississipi, 15 Juin 1673.—Le nombre des coureurs de bois s'étant multiplié d'une manière démesurée, le Roi porte contre eux une loi qui, malheureusement, n'a pas plus d'effet que celle portée, quelques années auparavant, contre les vendeurs de boissons fortes. Cette même année, la Colonie fait une perte considérable dans la personne de M^{lle} Mance. La douleur de cette perte est encore aggravée par les démêlés qui s'élèvent entre le Gouverneur et l'Intendant au sujet de la traite des pelleteries.—Après avoir subsisté près de dix ans, la Compagnie des Indes est supprimée en 1674. Cette même année, Chambly, éloigné un instant de Pentagouet, y revient en qualité de Gouverneur et voit la population s'étendre aux Mines et à Beaubassin.—L'année suivante, après trois ans de vacance, l'Intendance est remplie par M. Duchesneau.—Il arrive avec Monseigneur de Laval qui revient avec le titre d'Evêque de Québec. Pendant que la Colonie célèbre le retour de son premier Pasteur, l'Intendant ratifie les concessions faites par M^r de Frontenac. De son côté, de la Salle, passé en France, obtient, avec des titres de noblesse, la propriété de Cataracoui. Cette même année, les Iroquois de Laprairie, à l'exemple des Hurons de S^{te} Foye qui étaient allés, l'année précédente, former l'établissement de Lorette, vont s'établir au Saut-S-Louis.—L'année 1676 voit des marchés publics s'ouvrir à Québec et à Villemarie ; et, n'eussent été de nouveaux conflits entre le Gouverneur et l'Intendant, mais surtout les désordres causés par la vente des liqueurs enivrantes, la tranquillité publique n'eût rien laissé à désirer.—Pendant que d'humbles représentations sont faites à ce sujet à la Cour de France, les prêtres de S^t Sulpice, conjointement avec les Sœurs de la Congrégation, ouvrent des écoles au fort de la Montagne en faveur des enfants Sauvages. — L'année suivante 1678, de la Salle, accompagné du Chevalier de Tonty, de M^r Motte-Lussière, etc, reprend les explorations de Joliet, et, chemin faisant, construit un fort à Niagara. Pendant ce temps, les Pères Jésuites poursuivent leur apostolat au milieu des Onnontagués, des Sonnontouans, des Agniers, des Onneiouts et des Outaouais. — Pendant que la mésintelligence continue à régner entre les fonctionnaires publics, Monseigneur de Laval, après avoir obtenu de la Cour le renouvellement de la loi contre la vente des boissons fortes, effectue son retour en Canada. Cette même année, 1679, de la Salle parvient à élever plusieurs forts, pendant que, de son côté, Du Luth explore le pays en tout sens. — Las d'une paix qui tient leurs bras enchaînés depuis quatorze ans, ayant d'ailleurs à se plaindre de plusieurs griefs, les Iroquois songent à reprendre la hache de guerre ; mais, grâce à son puissant ascendant sur ces tribus, le Gouverneur réussit à les apaiser. Peu après, il envoie LeNeuf de la Vallière remplacer, en Acadie, Chambly, nommé Gouverneur de la Grenade.—En 1681, en vue de faire revenir au pays les coureurs de bois, dont le nombre était de près de cinq cents, le Roi fait publier une amnistie générale. Cette même année a lieu le recensement de la Nouvelle-France, dont la population se trouve être de près de deux mille âmes.—L'année 1682 est marquée par un vaste incendie qui dévore la plus grande partie de la Basse-Ville de Québec. Un malheur allant rarement seul, cette même année, M^r de Frontenac est remplacé par M^r de la Barre qui arrive avec M^r de Meulès, successeur de M^r Duchesneau.

Pendant que le nouveau Gouverneur convoque à Villemarie les Missionnaires et les Officiers qui commandent dans les pays d'en haut, afin d'avoir leur avis, de la Salle, après avoir traversé d'immenses contrées, arrive sur les bords du Mississipi dont il prend possession au nom de la France.—Dans le but de contenir les Iroquois, devenus plus insolents depuis le départ du C^{te} de Frontenac, et de déjouer les projets des Anglais qui les encouragent sous main, la Cour envoie trois nouvelles Compagnies dans l'automne de 1683.—Avec un aussi faible renfort, le Gouverneur n'ose se mettre en campagne, mais il y est contraint par le meurtre de quatorze Français. Après avoir réuni douze cents hommes, dont trois cents Sauvages, et les avoir divisés en trois Corps, il prend la route des Sonnotouans ; mais, au moment de les atteindre, il s'arrête pour écouter les propositions des Onnontagués et consent à une paix aussi peu honorable pour les Français, que funeste pour les Hurons, leurs alliés. Pendant ce temps, Monseigneur de Laval, après avoir constitué son Chapitre, passe en France ; M^r Perrot est envoyé en Acadie dont le Gouverneur était rappelé ; les Hurons et les Algonquins de Sillery vont s'établir sur les bords de la Chaudière.—Mécontente de la conduite de M^r de la Barre, la Cour envoie le Marquis de Denonville pour le remplacer. Il arrive avec le Chevalier de Callières, nommé Gouverneur de Montréal. En même temps, arrivent trois cents recrues que le Roi ajoute aux trois cents, envoyées l'année précédente. Pendant que le nouveau Gouverneur se rend à Cataracoui pour prendre connaissance du pays, l'Intendant approprie au service de son département les anciennes propriétés de Talon et accorde à l'Evêque un emplacement dans la Basse-Ville pour y bâtir une Eglise. Cette même année 1685, dans le but d'encourager le commerce et de favoriser les carrières, le Roi permet aux gentilshommes de faire le négoce et commence à admettre leurs enfants dans la marine.—Pleinement convaincu que les Iroquois, toujours travaillés par les Anglais, ne tarderaient pas à se montrer, M^r de Denonville envoie en toute hâte des troupes à Cataracoui et donne ordre aux Commandants des pays d'en haut de réunir le plus de Sauvages possible et de les tenir prêts à marcher. Pendant que ces préparatifs se font, d'Iberville, avec S^t Hélène et Maricourt, ses frères, se couvre de gloire à la Baie d'Hudson. Après avoir parcouru d'immenses pays et franchi des rivières sans nombre, il arrive à la Baie James, où il s'empare successivement du fort Monsoni, Rupert et S^t Anne. Cette même année 1686, M^r de Meules est remplacé par M^r de Champigny. Trois mois après, le Couvent des Ursulines devient la proie des flammes.—Avec l'année 1687 recommence la lutte. L'attaque du fort Michilimakinac par un parti d'Anglais et de Hollandais en est le signal. Renforcé par l'arrivée de huit cents soldats, sous la conduite du Chevalier de Vaudreuil, le Gouverneur, après avoir entouré Villemarie d'une palissade de pieux, se rend, avec deux mille cent trente hommes, dont huit cents-trente soldats et trois cents Sauvages, à Cataracoui, où il est rejoint par les Commandants des pays de l'Ouest. Après avoir imprudemment fait saisir quelques Iroquois inoffensifs et les avoir envoyés en France, il s'ébranle avec son armée. Le 14 Juillet, il atteint les Sonnotouans, les met en fuite, et, quelques jours après, incendie leurs villages et détruit leurs provisions. Il revient ensuite à Villemarie, après avoir rétabli le fort de Niagara. Exaspérés plutôt que découragés par ce rude échec, les Iroquois tâchent de se venger en recommençant leurs pillages. Après avoir fait quelques prisonniers aux environs de Cataracoui, ils attaquent Chambly et

incendient les habitations le long de la rivière de Richelieu. Pour prévenir le retour de semblables dégâts, de petits forts sont élevés de place en place dans la campagne; le Chevalier de Vaudreuil est mis à la tête d'un nombreux détachement d'hommes déterminés. Pendant que ces tristes événements agitent la Colonie, de la Salle, après avoir vu ses entreprises traversées par beaucoup de difficultés, trouve une mort tragique le 20 Mai, non loin du Mississipi. Cette même année, M^r Perrot est relevé de son poste en Acadie et remplacé par M^r de Menneval.—L'année 1688 est une année de désolation pour la Nouvelle-France. Pendant qu'Andros, successeur de Dongan dans le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, enlève Pentagouet à S^t Castin et taille en pièces les Abénaquis, ses alliés, la mortalité se met dans la Colonie : en quelques mois, mille quatre-cents personnes sont eulévées. En des circonstances aussi critiques, le Gouverneur prête assez facilement Poreille aux propositions de paix. Les dévastations commises par un parti de Loups à Sorel, à Contrecoeur, à S^t Ours et à Boucherville, ne la lui font désirer que plus vivement; mais, par ses procédés machiavéliques, Kondiaronk (Le Rat) parvient à la faire échouer. Pendant que le pays est ainsi éprouvé, Monseigneur de Laval effectue son retour. Il est suivi, peu après, de Monseigneur de S^t Valier qui, après avoir visité le Canada et l'Acadie, les années précédentes, revient avec le caractère épiscopal. — Si fâcheuse qu'ait été l'année 1688, l'année 1689 est plus funeste encore. Pendant que les guerriers Abénaquis se vengent de la Nouvelle-Angleterre en lui enlevant Pemaquid et que d'Iberville, avec une audace sans égale, s'empare à la Baie d'Hudson de trois vaisseaux anglais, la Colonie est menacée du plus grand danger. Encouragés par les Anglais, dont " la passion dominante, dit Bancroft, était de s'emparer du Canada," les Iroquois, au nombre de mille quatre-cents, se répandent dans l'Île de Montréal et mettent tout à feu et à sang. En une seule nuit, la plupart des habitants de la Chine sont égorgés; quantité d'autres sont ou brûlés, ou trainés en captivité; les soldats envoyés au secours de M^r de Vaudreuil, chargé de repousser ces barbares, tombent presque tous sous leurs coups, en sorte que personne n'ose tenir la campagne. Seuls, Mantet et DuLuth parviennent à mettre en déroute un parti de ces ennemis, ce qui ne les empêche pas de se jeter, un mois après, sur LaChesnaye. Tout semblait désespéré, lorsque M^r de Frontenac, le Fabius de la Nouvelle-France, arrive à Québec. — Avec cet habile Gouverneur, les affaires changent de face. Arrivé trop tard pour pouvoir contremander à temps l'abandon de Cataracoui, il s'applique, au moyen des Sauvages captifs qu'il avait ramenés et qu'il renvoie dans leur pays, à reconquérir l'amitié des Cantons. Comprenant par les rapports de la Durantaye et par la prise du Chevalier d'Aux, envoyé en ambassade, qu'il ne pouvait se lier à eux, tant qu'il n'aurait pas fait repentir les Anglais de leurs machinations perfides, il se décide à attaquer leurs Colonies. Trois partis commandés, l'un par S^t Hélène, Mantet, d'Iberville, de Montigny, etc., l'autre par Hertel et ses fils, et le troisième par Portneuf et Courtemanche, envahissent à la fois Corlar (Shenectady), Salmon Falls (Portsmouth) et Casco et les détruisent de fond en comble. Le massacre de la Chine était vengé. A la suite de ces brillants exploits, de Louvigny, nommé Commandant à Michilimakinac, et N. Perrot se rendent chez les Outaouais qui consentent à monter à Villemario, chargés de pelleteries. Des bandes iroquoises s'étant répandues aux environs de Sorel et des Trois-Rivières, Lamotte et le Chevalier de

Clermont sont envoyés pour les repousser. Sur ces entrefaites, se répand le bruit que Phipps, avec une flotte de trois-cents voiles, après s'être emparé de Port-Royal, est en route pour Québec. Aussitôt le Gouverneur y descend, convoque les milices, et, après s'être mis en état de défense, attend l'ennemi de pied ferme. Le 18 Octobre, Phipps fait son apparition ; mais, après une vigoureuse résistance de la part de MM. de Vaudreuil, de Callières, de Longueuil, Juchereau, S^t Hélène, Hertel, etc, il est obligé de s'éloigner avec perte et de rendre les prisonniers. En mémoire de cette heureuse délivrance, Louis XIV fait frapper une médaille et l'Eglise de la Basse-Ville prend le nom de Notre-Dame des Victoires.—L'année suivante, malgré la disette et la petite vérole qui désolent le pays, M^r de Frontenac fait marcher quelques détachements contre les Iroquois qui s'étaient jetés sur la Pointe-aux-Trembles, la Prairie et jusques sur les habitations de Villemarie. Pendant que M^r de Vaudreuil les atteint et les défait à Repentigny, Courtemanche, envoyé à Michilimakinac, parvient à armer contre eux les Hurons et les Outaouais. Ces succès ne sont pas les seuls. Le Major Schuyler, dans le but de venger la prise de Corlar et de relever le courage des Iroquois, étant venu à son tour attaquer Chambly, de Valrennes se met à sa poursuite et le bat à plate couture. Pendant que ces beaux faits d'armes et l'arrivée des vaisseaux français portent la joie dans tous les cœurs, de Villebon, à la tête d'un faible détachement, reprend Port-Royal aux Anglais et s'empare du Gouverneur de la place.—Après avoir essayé pendant l'hiver de surprendre quelques postes et de faire des prisonniers, les Iroquois reviennent encore à la charge au printemps, mais ils sont forcés de s'éloigner. Enhardis par quelques succès au Long-Saut, ils se jettent de nouveau sur LaChesnaye, mais mal leur en prend : le Chevalier de Vaudreuil se met à leur poursuite, les atteint, et, après avoir délivré une partie des prisonniers, les oblige à prendre la fuite. Les Anglais ne sont pas plus heureux dans leurs attaques. Ayant voulu s'emparer de Plaisance, ils sont reçus à coups de canon et forcés de prendre le large. A Port-Royal, de Villebon les repousse avec un égal succès. Cette même année, les Jésuites s'établissent de nouveau à Villemarie, et y élèvent, avec une résidence, une Chapelle qui s'y voit encore, près du Champ-de-Mars.—L'année suivante, 1693, pour éloigner les Agniers, dont la présence nuisait singulièrement aux travaux des champs, Mantet, Courtemanche, de la Noue, se mettent en campagne. Le 16 Février, ils arrivent en face des bourgades ennemies, les enlèvent et font plus de trois cents prisonniers. En vain Schuyler, aidé des Iroquois, essaie-t-il de les surprendre à leur retour : ils parviennent à se dégager de ses mains. Le bruit s'étant répandu sur ces entrefaites, que les Anglais, dans le but de stimuler l'ardeur des Iroquois, se préparaient à recommencer la lutte, M^r de Frontenac se met en devoir de leur faire une chaude réception. D'Argenteuil est envoyé à Michilimakinac pour engager les Sauvages à apporter leurs pelleteries à Villemarie et à venir avec le plus de Français possible. Quelques travaux défensifs sont élevés à Québec, à Sorel et à Chambly. A Villemarie, M^r de Callières fait bâtir sur le coteau (Place Dalhousie) un fort avec quatre bastions et une palissade. Pendant que ces ouvrages se parachèvent, Monseigneur de S^t Valier, de retour d'un voyage qu'il avait fait en France, transforme en Hôpital-Général le Couvent des Récollets, et permet à ces derniers de s'établir en ville. De leur côté, les frères Charon, de concert avec P. LeBer, con-

sacrent leur fortune à une œuvre du même genre à Villemarie. — L'année 1694 est témoin de quelques velléités de rapprochement. Moins arrogants depuis les pertes que leur ont fait essuyer les Français et les Miâmis, leurs alliés, les Onnontagués, à l'exemple des Onneiouts qui, l'année précédente, avaient envoyé des Députés pour traiter de la paix, demandent à entamer, eux aussi, des négociations. Le Gouverneur leur donne audience ; mais, entravés par les Anglais, ces pourparlers n'ont d'autre résultat que de procurer quelque trêve à la Colonie. Pendant ce temps, les Abénaquis qui avaient à venger la mort de plusieurs des leurs, se jettent sur quelques bourgades anglaises et répandent la terreur jusqu'au sein de Boston. De son côté, d'Iberville ajoute de nouveaux trophées à ses victoires passées. Avec une poignée de Canadiens, il s'empare du fort Nelson, où son frère est tué, et répare ainsi l'échec arrivé à Mantet. — Tout espoir d'acomodement avec les Iroquois étant perdu, M^r de Frontenac, en dépit des Anglais et des Iroquois, fait relever Cataracoui et y envoie une garnison. En même temps, il charge de la Durantaye de faire la chasse aux partis ennemis qui tiennent la campagne. Pendant que celui-ci les poursuit et les repousse, La Mothe-Cadillac et Courtemanche, aidés des Sauvages alliés, leur infligent de sanglantes défaites dans les pays de l'Ouest. Ainsi se passe l'année 1695. — L'année suivante, jugeant que le seul moyen d'amener ces barbares à composition, était de les attaquer chez eux, M^r de Frontenac, malgré son grand âge, se décide à se mettre lui-même à la tête des troupes. Le 7 Juillet, après avoir réuni son armée à l'Île Perrot, il se met en marche, et le 4 Août, après s'être arrêté à Cataracoui et avoir traversé le lac Ontario, il arrive devant les bourgades ennemies qu'il trouve incendiées. Les Onnontagués y avaient eux-mêmes mis le feu et s'étaient retirés avec leurs femmes et leurs enfants. Trois jours sont employés à détruire leur récolte. Après avoir fait subir le même sort au village des Onneiouts, l'armée reprend la route de Montréal (Villemarie), où elle effectue son retour le 20. Ces exploits ne sont pas les seuls qui signalent cette année mémorable. Le 14 Juillet, après s'être emparé dans la rivière S^t Jean d'un vaisseau anglais, d'Iberville, en exécution des ordres de la Cour, se met en devoir de prendre Pémaquid. Après avoir relâché à Pentagouet, il se présente devant la place, et, le 14 Août, il oblige le Commandant de se rendre, après quoi il prend la route de Plaisance, sans avoir été atteint par la flotte ennemie. En vain, Church, envoyé par le Gouverneur du Massasuchets, essaie-t-il de s'emparer par représailles de Naxoat : son succès se borne à incendier Beaubassin. Quant à d'Iberville, après s'être emparé de Bayebouille et avoir passé sur le corps d'un détachement anglais, de concert avec de Brouillan qui avait échoué quelques mois auparavant, il attaque et prend S^t Jean. Delà, accompagné de Montigny, de la Perrière et de quelques autres Canadiens déterminés, le redoutable guerrier se porte vers la côte de Terre-Neuve, dont il ravage tous les établissements, à l'exception de Bonnaviste et de la Carbonnière. — Si glorieuse qu'ait été l'année 1696 pour les armes françaises, l'année 1697 ne l'est pas moins. La Baie d'Hudson, en effet, est témoin d'un trait de valeur tel que les Annales maritimes n'en consignent peut-être jamais de semblable. Avec une centaine de Canadiens, le Jean-Bart de la Nouvelle-France attaque trois gros vaisseaux anglais, en prend deux et met le troisième en fuite. Marchant ensuite sur le fort Nelson (Bourbon), d'Iberville le reprend et le remet aux mains de Sérigny, son frère. L'insuccès de Nesmond

en Acadie, les entreprises téméraires des coureurs de bois, ne font que faire ressortir davantage le triomphe du héros canadien.—Pendant que la Colonie se livre à la joie causée par cet heureux événement, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Ryswick, par lequel la Baie d'Hudson et Plaisance sont conservées à la France. Le pays profite de cette trêve pour reprendre ses travaux interrompus. Les habitants retournent à leurs champs et les Seigneurs recommencent leurs exploitations. Tout semblait prendre une nouvelle vie, lorsqu'au mois de Novembre, expire à Québec le grand homme qui avait sauvé la Nouvelle-France sur le penchant de sa ruine.—M^r de Frontenac est remplacé au printemps de l'année suivante, 1699, par M^r de Callières qui a pour successeur dans le gouvernement de Montréal le Chevalier de Vaudreuil. En même temps, M^r de Ramzay est nommé Gouverneur des Trois-Rivières et de Louvigny est envoyé, avec le titre de Commandant, au fort de Frontenac (Cataracoui). Avec de tels chefs, la Colonie reprend courage.—Comprenant à leur tour qu'ils n'auraient rien à gagner en prolongeant la lutte, indignés d'ailleurs des prétentions des Anglais qui voulaient asservir leur pays, les Iroquois se déterminent à enfouir la hache de guerre et à demander la paix. Au mois de Juillet 1700, arrivent à Montréal plusieurs Députés Sonnotouans et Onnontagués pour entamer les négociations. Après avoir reçu à leur tour Maricourt et Joncaire, envoyés en ambassade, ils reviennent avec quelques prisonniers et s'engagent à se trouver au mois d'Août de l'année suivante à la réunion générale des Députés.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701 JUSQU'À LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE
EN 1755.

AFFERMISSEMENT DE LA COLONIE.

Fidèles au rendez-vous que leur avait fixé M. de Callières, les Députés iroquois, ainsi que ceux des autres nations que Courtemanche avait visitées sur une étendue de plus de quatre cents lieues de pays, arrivent à Montréal le 21 et le 22 Juillet, au nombre de 1300, ayant à leur tête le célèbre Kondiarouk qui ne devait pas voir la fin des pourparlers. Après plusieurs Conseils, les Chefs des différentes tribus étant parvenus à s'entendre, le traité de paix est solennellement ratifié le 4 Août : Iroquois, Hurons, Algonquins, Miâmis, Illinois, Abénaquis, Outaouais, Sakis, etc., y apposent leur signature à leur manière. Après avoir rendu leurs prisonniers, ils s'engagent à ne plus s'attaquer et à vivre en paix avec les Français. Un grand festin achève de les confirmer dans ces bonnes dispositions. Après leur départ, et malgré la disette qui avait sévi l'année précédente, M. de Callières, en vue d'éloigner les trafiquants anglais, poursuit au Détroit l'établissement qu'il avait fait commencer par LaMothe-Cadillac. Tandis que ces heureux événements marquent l'année 1701, les bords du Mississipi (la Louisiane) sont témoins des nouveaux exploits d'Iberville. Après avoir atteint la Floride en 1699, de concert avec Châteaumorand, avoir reconnu l'embouchure du Mississipi l'année suivante, et avoir élevé un fort en 1701 sur la rivière Mobile, comme il l'avait fait à la Baie de Biloxi, l'intrépide guerrier, aidé de Bienville, son frère, et des Canadiens qui, plutôt

que de retourner dans leur pays, à la faveur de la paix, avaient préféré passer de Michilimakinac au Mississipi, se fortifie dans ces contrées et empêche les Anglais d'en prendre possession. Des Missionnaires y sont envoyés pendant que les Pères Jésuites continuent à évangéliser les tribus voisines.—L'année suivante, comme s'il eût été de la destinée de la Colonie d'être toujours sous les armes et d'avoir toujours quelqu'ennemi à combattre, la Nouvelle-France a à se prémunir contre les attaques des Anglais. Après avoir essayé inutilement de s'emparer de Plaisance, ces éternels ennemis se jettent sur l'Acadie qu'ils couvrent de ruines, et menacent encore d'envahir le Canada. Pour faire face au danger, M. de Callières se fortifie et demande du renfort à la Cour de France.—Ce Gouverneur étant mort sur ces entrefaites, M. de Vaudreuil, appelé à lui succéder, s'applique à maintenir les Iroquois dans l'alliance des Français. En même temps, pour empêcher les Anglais de se rendre maîtres des Abénaquis, il permet à ces derniers de ravager, sous les ordres de Beaubassin, les côtes de la Nouvelle-Angleterre ; et, peu après, pour les aider à venger les meurtres qui avaient été commis, il leur envoie Hertel de Rouville avec quatre de ses frères et 200 Canadiens. Deerfield est pris et sa destruction calme l'irritation des esprits. —Pour réparer cet échec, les Anglais, au printemps de l'année 1704, vont attaquer Port-Royal, mais ils sont contraints de se retirer. Leurs efforts pour indisposer les Iroquois contre les Français ne sont pas plus heureux : en obligeant les Outaouais et les Miâmis à réparer leurs torts envers les Iroquois, M. de Vaudreuil parvient à les apaiser. En même temps, pour soustraire les Abénaquis des environs de Boston aux coups de leur ennemis, il leur offre un asile à Bécancour.—L'année suivante, de Subercase, successeur de Brouillan en Acadie, jugeant qu'il ne devait pas laisser impunis les dégâts qu'y avaient commis les Anglais deux ans auparavant, se porte à son tour sur Rebon, le Petit-Havre et Forillon dont il s'empare. Chargé de continuer l'expédition, de Montigny ravage toute la côte et fait nombre de prisonniers. La joie de ces succès est troublée par la prise du vaisseau *la Seine* qui portait Mgr. de St. Valier, et, peu après, par la destruction du Séminaire de Québec qui devient la proie des flammes. Pour remplacer les marchandises perdues, plusieurs personnes se livrent à la confection des toiles.—Par la faute du Commandant et celle de l'un de ses officiers, des troubles assez sérieux éclatent au Détroit entre les Iroquois, les Outaouais et les Miâmis ; mais, par sa fermeté et sa sagesse, le Gouverneur parvient à concilier les parties. Cette même année, la Nouvelle-France perd le plus grand homme de guerre qu'elle ait produit. Après avoir porté des coups mortels aux Colonies anglaises dans l'Amérique du Sud, d'Iberville expire à la Havane le 9 Juillet. Alors aussi est dissoute la Compagnie du Canada, formée dans un but commercial.—Conjuré en 1706, le péril renaît l'année suivante, et il ne faut rien moins que l'habileté de M^r de Vaudreuil pour empêcher la guerre de recommencer. Pendant que ces luttes intestines fatiguent l'administration, des événements autrement graves se passent en Acadie. Dans le but d'en expulser les Français, 25 bâtimens anglais, portant plus de 2,000 hommes, viennent mouiller devant Port-Royal. Aidé de S^t Castin, de Subercase les repousse et les force à se retirer avec perte. L'ennemi revient une seconde fois avec des forces plus considérables, mais ses efforts n'ont pas plus de succès. Après plusieurs attaques infructueuses, il reprend la route de Boston.—Comprenant alors plus que jamais que le plus sûr moyen de venir à bout de leurs desseins, est de

détacher les Iroquois de l'alliance des Français, les Colonies anglaises mettent tout en jeu pour y parvenir. Après avoir essayé inutilement d'ébranler la fidélité des Cantons par l'appât du gain, elles tâchent de gagner au moins les Sauvages chrétiens de la Colonie. Une conduite si perfide devait avoir son châtement. D'Eschaillons, de Rouville et de la Perrière sont chargés de le leur infliger. Malgré la défection des Iroquois et des Hurons qui les abandonnent en chemin, ils tombent sur Haverhill, et, après s'en être emparé de vive force et avoir livré ses maisons aux flammes, ils reviennent en passant sur le corps d'un détachement envoyé à leur poursuite. Pendant que ce coup de main s'exécute avec autant de rapidité que de bonheur, de S^t Ovide, secondé par de Subercase, fond à l'improviste sur S^t Jean, prend ses trois forts et retourne à Plaisance, chargé d'un immense butin. Peu de mois auparavant avait eu lieu la mort de Mgr de Laval, le vénéré Fondateur de l'Église canadienne.—Des revers si multipliés devaient engager les Colonies anglaises à cesser la guerre; ils ne font que les y exciter davantage. Au printemps de l'année 1709, ayant rassemblé un grand nombre d'hommes, les Anglais de Boston et de New-York se portent sur Montréal par le lac Champlain. Heureusement pour la Colonie, la maladie se met dans le camp ennemi et la délivre de puissants adversaires, sans que M^r de Ramezay, envoyé pour les combattre, ait besoin de tirer l'épée.—Convaincu que le danger n'était qu'ajourné, M^r de Vaudreuil, après avoir mis Montréal et Chambly en état de défense, fait construire à Québec un nouveau mur d'enceinte. Ces précautions étaient sages. Au mois d'Octobre 1710, Nicholson, à la tête de 3,500 hommes vient mettre le siège devant Port-Royal. N'ayant que 300 combattants à lui opposer, de Subercase est contraint de livrer la place qui prend le nom d'Annapolis.—L'année suivante, au lendemain de l'échange des prisonniers pour lequel de Rouville et Dupuis étaient allés à Boston, et, pendant que le Gouverneur s'efforce de rattacher les Sauvages de l'Acadie et des pays d'en haut à la cause des Français, une flotte nombreuse, sous la conduite de Walker, fait voile pour Québec. Elle est suivie de 4000 combattants, commandés par Nicholson. Mais que peuvent les armées et les flottes les plus nombreuses contre un peuple que Dieu protège et dont il tient en main les destinées? Soudain une effroyable tempête éclate, et, comme les preux de Sennachérib, tous ces vaillants soldats jonchent la côte de leurs cadavres, ôtant à Nicholson toute envie de passer outre. Des actions de grâce à Montréal annoncent que la Nouvelle-France est sauvée.—En vue d'étendre leur commerce du côté des grands lacs et de réparer ainsi le désastre qu'elles venaient d'éprouver, les Colonies anglaises poussent les Outagamis (Renards du Michigan) à attaquer le Détroit et à faire main basse sur les Français. Prévenu à temps, du Buisson qui a remplacé LaMothe-Cadillac, nommé Gouverneur de la Louisiane, marche contre eux, les atteint et les oblige à demander quartier. Pendant ce temps, M^r de Vaudreuil, aidé des citoyens de Québec, travaille à augmenter les fortifications de cette ville. Sur ces entre-faites, arrive M^r Bégon, nommé Intendant à la place de M^r Raudot qui avait succédé, en 1705, à M^r de Beauharnois.—L'année 1713 s'ouvre par un vaste incendie qui dévore le palais de l'Intendant à Québec. Peu après, revient Mgr de S^t Valier auquel le Roi avait donné pour Coadjuteur Mgr de Mornay, de l'Ordre des Capucins. La Louisiane ayant pris beaucoup d'accroissement, ce Prélat y envoie plusieurs prêtres de sa Communauté. De son côté, Juchereau de S^t Denis, dans

le but d'établir des relations commerciales, se rend au Mexique. Pendant que ces riches contrées s'organisent ainsi sous l'action des Français, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Utrecht entre les puissances. Pour s'assurer la possession du Cap Breton (Ile Royale), le seul pays que ce traité laisse à la France, et fermer en même temps aux Anglais la route du Canada, de St Ovide, successeur de Costebelle, jette les fondements de Louisbourg et s'efforce d'y attirer des habitants. De son côté, M^r de Vaudreuil, au moyen d'une chaîne de forts qui relie le Canada à la Louisiane, s'applique à se maintenir dans les fertiles vallées que lui disputent les trafiquants anglais.—Le traité d'Utrecht est suivi d'une longue période de paix, sans exemple dans la Colonie. La Nouvelle-France et la Louisiane en profitent pour s'affermir et se développer. De 1714 à 1722 plusieurs vaisseaux sortent des chantiers de Québec ; le commerce et l'agriculture reçoivent une nouvelle impulsion ; des Cours d'Amirauté sont établies ; le papier-monnaie est retiré peu à peu de la circulation ; le gingseng est découvert ; en l'absence de M^r de Vaudreuil, passé en France, de Louvigny, par ordre de M^r de Ramezay, repousse les Outagamis. En Louisiane, de l'Epiney remplace LaMothe-Cadillac ; Dugué de Boisbriand est nommé Commissaire-Ordonnateur aux Illinois. Après avoir été cédées successivement à Crozat et à Law, dont le seul but était d'amasser des capitaux, ces immenses contrées retombent au pouvoir de la Compagnie d'Occident qui prend le nom de Compagnie des Indes. De Bienville, après avoir soumis les Natchez et leur avoir fait bâtir le fort Rosalie, abandonne l'Ile Dauphine, à la suite d'une inondation, et va jeter en 1717 les fondements de la Nouvelle-Orléans ; Natchitoches prend aussi naissance. En Acadie, l'Ile St Jean est concédée en 1719 au C^{te} de St Pierre qui s'applique à y faire des établissements ; obsédés par les Anglais, les Abénaquis consentent à un accommodement, mais ne tardent pas à s'en repentir. Pour rétablir la paix, M^r de Vaudreuil est obligé d'intervenir. Les années précédentes avaient vu l'établissement de postes et de messageries ; en 1722, quatre-vingt-deux villages sont érigés en Paroisses le long des rives du St Laurent ; plusieurs écoles sont en même temps fondées ; Chaussegros de Lery est chargé des fortifications du pays. L'agriculture attirant une foule de bras en Louisiane, de nouveaux Capucins y sont envoyés. En Acadie, la paix n'est troublée que par les Anglais. Après s'être emparés de St Castin, Chef des Abénaquis, ils essaient de s'emparer également du Père Rasle, leur Missionnaire. Poussés à bout par ces vexations, les Abénaquis attaquent quelques bourgades anglaises et y font sentir le poids de leur bras.—Deux ans après, en 1724, pour se venger des maux qu'ils s'étaient attirés, les Anglais se jettent sur le village des Abénaquis, tuent leur Missionnaire et incendient les habitations, sans épargner l'Eglise qui est indignement profanée. Après avoir ainsi tout saccagé, ils présentent l'olivier de paix à leurs victimes.—Pendant que des pourparlers ont lieu à cette occasion et au sujet de l'élargissement des prisonniers, arrive la nouvelle du naufrage du vaisseau *le Chameau* qui portait plusieurs officiers et une riche cargaison de marchandises. La douleur causée par ce triste événement est encore aggravée par la mort de M^r de Vaudreuil, qui arrive quelques semaines après. Les Anglais ayant alors élevé le fort Chouegen, le Baron de Longueuil, pour en paralyser les effets, fait reconstruire celui de Niagara et encourage les Onnontagués à éloigner l'ennemi du pays.—Au mois d'Avril de l'année suivante, 1726, pendant que les Anglais font signer à Boston un traité de paix aux Abénaquis,

arrive M^r de Beauharnois, nommé Gouverneur. Il est accompagné de M^r Dupuy qui vient relever M^r Bégon dans la charge d'Intendant. En Louisiane, Perrier avait remplacé de Bienville.—Alors s'établissent des relations plus fréquentes entre le Canada et la Louisiane. Les Sauvages de ces contrées se montrant bien disposés, une Compagnie de commerce est organisée dans le but de trafiquer avec eux. Sur ces entrefaites, arrive la mort de Mgr de S^t Valier, qui donne lieu à des conflits regrettables.—Ayant outre-passé ses pouvoirs, M^r Dupuy est rappelé. Sa place est remplie par M^r d'Aigremont, et, après la mort de celui-ci, par M^r Hocquart.—L'année 1729 voit arriver Mgr Dosquet, nommé Coadjuteur de Mgr de Mornay. N'approuvant pas la création de Cures inamovibles, ce Prélat remet les choses dans l'état où elles étaient auparavant. Pendant que ces changements s'opèrent poussés par les Chicachas, les Natchez font un horrible massacre des Français. Après avoir envoyé un de ses Lieutenants à leur poursuite, Perrier va lui-même les attaquer et les met en fuite.—Les Outagamis ayant à leur tour repris la hache de guerre, de S^t Ange, Commandant du fort de Chartres, marche contre eux avec des forces considérables, et, de concert avec de Villiers et de Noyelle, leur inflige une sanglante défaite. Les Illinois et les Hurons du Détroit qui avaient aussi à s'en plaindre, continuent, les années suivantes, à leur faire une guerre à outrance.—Après avoir réduit ces barbares, la Colonie a à se prémunir de nouveau contre les empiètements des Anglais. Dans ce dessein, de la Corne et de la Frénière, par ordre du Gouverneur, vont élever un fort à la Pointe à la Chevelure. En même temps, pour se mettre à couvert contre les Iroquois, les habitants entourent leurs demeures d'une palissade.—A l'aide de ces moyens, la sécurité se rétablit, et en 1732 Québec peut mettre à flot dix vaisseaux et en commencer dix autres.—L'année 1733 est une année de calamité. Apportée de la Nouvelle-Angleterre par un Sauvage du Lac des-Deux-Montagnes, la petite vérole fait d'innombrables victimes, tant dans le gouvernement de Québec que dans celui de Montréal. Pour comble de malheur, la récolte manque complètement. Pendant que la Colonie est ainsi éprouvée, les Sakis, à l'instigation des Outagamis, font irruption sur les Français. S'étant imprudemment avancés contre eux, de Villiers, Commandant à la Baie des Puants et de Repentigny, Commandant du fort Michilimakinac, trouvent la mort dans le combat. Cette perte est à peine compensée par le succès que remporte le jeune de Villiers sur ces tribus remuantes.—Pendant que de Noyelles continue à les harceler et que de Bienville, nommé Gouverneur de la Louisiane, en remplacement de Perrier, se prépare à tomber sur les Chicachas, M^r Hocquart, pour tirer la population de l'état de gêne, où elle se trouvait, donne une nouvelle impulsion aux travaux de fortification. Cette même année 1734, Québec, déjà en communication par eau avec Montréal, est encore relié à cette dernière ville par un chemin tracé par M^r de la Nouillière de Boisclerc. Mgr. Dosquet, de retour d'un voyage en France, y repasse et y demeure. Vers le même temps, meurt le célèbre D^r Sarrasin.—L'aisance étant revenue avec le travail, le Gouverneur et l'Intendant s'appliquent à faire progresser la Colonie. Pendant que le premier s'efforce de répandre l'instruction, le second fait rechercher les mines du pays. En même temps, pour faire connaître ses productions, il expédie à Rochefort un large envoi de bois, de térébenthine et de goudron.—L'année suivante, 1736, de Bienville, conjointement avec d'Artaquette, entreprend sa funeste expédition contre les Chicachas, que le retard des Illinois et le défaut

d'artillerie font manquer. Vingt Français, parmi lesquels d'Esglis, de Tonty, de Coulonges, sont faits prisonniers et livrés aux flammes. Cette même année, la concession, primitivement faite à M^r de Francheville pour l'exploitation des mines de fer, ayant été accordée à MM. Cugnet, Taschereau etc., une première forge est établie à S^t Maurice. Sur les représentations de l'Ingénieur de Lery, une deuxième y est commencée trois ans après, l'année même où sont découvertes les mines de cuivre du lac Supérieur et celles de plomb de la Baie S^t Paul.—Pendant que l'attention est tournée vers ces travaux utiles, de Bienville, à la tête de 1,200 Européens et de plus de 2,000 Sauvages, reprend en 1739 son expédition contre les Chicachas ; mais, la maladie s'étant mise dans son armée, il est forcé d'entrer en accommodement avec l'ennemi. Après lui avoir fait subir des pertes sérieuses, Celoron consent à lui accorder la paix.—Cette même année 1740, après plusieurs années de veuvage, l'Eglise canadienne est réjouie par l'arrivée d'un nouvel Evêque ; mais bientôt sa joie se change en deuil. Ayant contracté la maladie sur le vaisseau qui le portait, en soignant les cent soixante soldats qui en étaient atteints, Mgr. de l'Aube-Rivière meurt quelques semaines après son arrivée. Il a pour successeur, l'année suivante, Mgr. de Pontbriand.—Pendant que les Iroquois, en signe de deuil, viennent déposer des colliers sur la tombe de l'illustre défunt, la paix qui régnait depuis vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre ; est à la veille d'être rompue à l'occasion de la succession de l'Empereur d'Autriche. Craignant avec raison, si la guerre venait à recommencer, que la Nouvelle-France ne fût la première à en souffrir, M^r de Beauharnois consacre les trois années suivantes à se mettre en état de défense.—Cette conduite était sage. Au printemps de l'année 1744, Duquesnel, Gouverneur de l'Île Royale, reçoit ordre de la Cour de reprendre l'Acadie. DuVivier y est envoyé avec des troupes et s'empare de Canseau. A la réception de ces nouvelles, M^r de Beauharnois convoque les Sauvages et renforce les garnisons de S^t Frédéric et de la Pointe-à-la-Chevelure. Ne trouvant pas les fortifications de Québec suffisantes, après avoir placé partout des batteries, il fait commencer un nouveau mur d'enceinte et ouvrir des fossés. En même temps, il envoie Celoron à Niagara et charge de la Chauvignerie de surveiller Chouegen.—L'attaque avait commencé par l'Acadie ; là aussi sont portés les plus rudes coups. Pendant que Marin, à la tête d'un détachement, va rejoindre de Gannes aux environs de Port-Royal, Pepperell, profitant de la mésintelligence qui règne dans la garnison, vient assiéger Louisbourg, de concert avec Warren. Pendant que l'un serre la place par terre, l'autre la bloque par mer. Après avoir soutenu le siège pendant quarante-neuf jours, voyant la batterie royale emportée et craignant d'être pris d'assaut, le faible DuChambon, successeur de Duquesnel, prend le parti de capituler. La population de l'Île a le sort de Louisbourg : embarquée sur des vaisseaux anglais, elle est transportée en France. De peur que la même chose ne leur arrive, grand nombre d'Abénaquis se réfugient en Canada et viennent se fixer aux environs de Québec.—Bien déterminé à ne pas laisser Louisbourg entre les mains de ses ennemis, le Cabinet de Versailles met en mer une flotte nombreuse, dont il donne le commandement au Duc d'Anville. Malheureusement, cette flotte est assaillie par une furieuse tempête à son arrivée à Chihouctou (Halifax), et décimée, peu après, par une cruelle maladie. De la Jonquière qui en avait pris la conduite après la mort du Duc d'Anville et d'Estournelle, est accueilli

à son tour par des vents contraires à l'Île de Sable, au moment où il se dirigeait sur Port-Royal, et obligé de rentrer en France. De Ramezay qui avait ordre de seconder l'entreprise, après avoir laissé aux Mines de Villiers, avec trois cents Canadiens, pour protéger les Acadiens, se retire à Beaubassin. Pendant ce temps, M^r de Beauharnois, pour détourner l'attaque dont le Canada était menacé, après avoir placé de Croisilles à S^t Frédéric, envoie plusieurs partis contre la Nouvelle-Angleterre. A la tête de six cents Canadiens et de trois cents Sauvages, Rigaud de Vaudreuil s'empare du fort Massasuchets et ravage douze lieues de pays; de la Corne prend Clinton, et de Lery Bridgeman.—L'année suivante, 1747, de la Jonquière et de Saint-George sont mis à la tête d'une flotte nouvelle. Ils venaient d'atteindre le Cap Finisterre, lorsqu'ils sont attaqués par d'Auson et Warren. Après avoir lutté pendant cinq heures contre des forces triples, de la Jonquière est obligé d'amener son pavillon. Ces revers sont compensés par quelques succès. Aux Mines, le Chevalier de la Corne remporte une victoire complète sur le Colonel Noble qui était venu attaquer de Villiers. Au Détroit, de Longueuil déjoue les complots des Miâmis. En Canada, de S^t Pierre fait bonne justice des Agniers qui s'étaient jetés sur Châteauguay, l'Île Perrot et S^{te} Anne.—Sur ces entrefaites, est conclu le traité d'Aix-La-Chapelle, par lequel le Cap-Breton est rendu à la France. M^r de la Galissonnière, chargé de remplacer M^r de Beauharnois, répassé en France, en profite pour se maintenir dans la vallée de l'Ohio. Le fort de la Baie des Puants est relevé; ceux de Toronto et de la Présentation (Ogdensburg) sont construits. En même temps, pour ôter aux Anglais tout sujet de contestation, le Gouverneur fait poser des plaques de plomb, marquées aux armes de la France, sur une étendue de plus de douze cents lieues de pays. Pendant ce temps le Père le Loutre s'efforce d'attirer à Beaubassin les Acadiens des Mines et de Port-Royal.—Ces opérations avaient occupé une partie de l'année 1748 et le commencement de l'année 1749. Vers la fin de cette dernière année, les puissances n'ayant pu s'entendre au sujet des limites des deux pays, M^r de la Galissonnière, après avoir remis les rênes du gouvernement à M^r de la Jonquière rendu à la liberté, est chargé, conjointement avec M^r de Silhouette, de travailler à applanir les difficultés. Dans le même temps, les Colonies anglaises, en vue de se fortifier en Acadie, envoient six cents familles, sous la conduite de Cornwallis, à Chibouctou qui prend le nom d'Halifax.— Craignant avec raison que les Anglais n'aient le dessein de chasser les Français de leurs établissements, le Cabinet de Versailles donne ordre à M^r de la Jonquière de prendre possession du pays compris entre la Baie-Verte et la Baie-française. En conséquence, le Chevalier de la Corne y est envoyé avec des troupes. Les habitants de Chignectou qui avaient à se plaindre des Anglais, viennent se grouper autour de lui. Chargé par Cornawllis de s'emparer du fort Beauséjour, le Major Lawrence, trouvant le pays bien gardé, se retire à Beaubassin auquel il donne son nom, sans avoir osé attaquer.—L'année suivante, 1751, pour mettre la Colonie en mesure de soutenir ses droits, la Cour fait un nouvel envoi de troupes et de munitions. De son côté, le Gouverneur renforce la garnison du Détroit et envoie de Villiers dans les pays d'en haut.—M^r de la Jonquière étant mort au mois de Mai 1752, M^r Duquesne est nommé pour le remplacer. Après avoir fait une revue des troupes et des milices, trouvant que la discipline laissait beaucoup à désirer, le nouveau Gouverneur s'applique à faire plusieurs réformes. En même temps, pour

se conformer aux instructions de la Cour, il interdit la vallée de l'Ohio aux trafiquants anglais. Marin est chargé de veiller à l'exécution de cette mesure.—Au printemps de l'année suivante, les Sonnotouans, excités par les Anglais, ayant attaqué quelques Français, Marin marche contre eux. Après les avoir défaits, il élève le fort de la Presqu'île et commence celui de la Rivière-aux-Bœufs. Ne voyant qu'avec peine des établissements qui contrariaient ses desseins, le Gouverneur de la Virginie charge Washington de sommer le Commandant français de se retirer. De St Pierre, successeur de Marin, ayant fait la réponse qu'il devait faire, les Anglais, pour ne pas laisser échapper la proie qu'ils convoitent, se mettent en devoir d'élever eux-mêmes un fort sur le territoire français. Mal leur en prend. De Contrecoeur s'avance contre eux, et, après les avoir obligés à abandonner l'entreprise, prend possession du fort.—Etant revenu au mois de Mai 1754 avec de nouvelles forces, Washington commence le fort Nécessité. De Jumonville est envoyé pour le prier de discontinuer ; mais, au moment où il lisait sa sommation, il est indignement assassiné. Un pareil outrage, contraire à toutes les lois en usage parmi les nations civilisées, ne pouvait rester impuni. De Villiers, frère de Jumonville, est chargé de le venger. A la tête de six cents Français et de cents Sauvages, il attaque Washington, et, après un combat de huit heures, le force à capituler. C'est le prélude du grand drame qui va commencer.

SIXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755 JUSQU'À LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760.

LUTTE HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Un siècle entier, le peuple canadien avait tenu tête aux tribus iroquoises et aux Colonies anglaises, sans jamais en recevoir la loi. Pour en triompher, il faut que la puissante Angleterre arme ses flottes, mette sur pied ses armées et entre elle-même en lice. Sans se laisser déconcerter, la Nouvelle-France accepte la lutte : lutte grandiose, lutte glorieuse, s'il en fut jamais. A la vérité les années qui courent de 1755 à 1760 sont peu nombreuses, mais elles sont marquées par de si éclatantes victoires qu'elles comptent comme des siècles et qu'elles suffisent à immortaliser les héros qui y prennent part. Le duel commence par deux actes qui ne sont pas à la louange de ceux qui se les permettent. Le 8 Juin 1754, sans aucune déclaration de guerre, la flotte anglaise attaque et prend deux vaisseaux français, s'empare de la même manière de la marine marchande. Au mois de Septembre de l'année suivante, joignant la cruauté à la perfidie, Winslow, à la tête des milices de la Nouvelle-Angleterre, fait main basse sur la population acadienne, et, après avoir incendié ses habitations, l'entasse sur des navires et la jette aux quatre vents. Pendant que les milices exécutent ce noir forfait, Braddock s'avance à marches forcées sur le fort Duquesne, plein de confiance dans le nombre de ses Bataillons. De Beaujeu, chargé de remplacer de Contrecoeur, n'a qu'une poignée d'hommes à lui opposer ; mais, décidé à vaincre ou à mourir, il va à sa rencontre et lui inflige la défaite la plus complète, le 9 Juillet. Sur ces entrefaites, arrive M^r de Vaudreuil-Cavagnal, nommé Gouverneur à la place de M^r Duquesne.

Quelques mois après, Johnson, en vue d'effacer la honte de la défaite de Braddock et de s'emparer du fort Saint-Frédéric, se met en marche avec des forces considérables. Le Baron Dieskau, récemment arrivé de France avec de nouvelles troupes, va chercher l'ennemi sur les bords du lac St-Sacrement; mais, abandonné par une partie des Sauvages et mal servi par sa bouillante ardeur, il est obligé de rétrograder, après avoir été gravement blessé. Cet échec ne fait pas oublier la victoire de la Monongahéla, mais en diminue de beaucoup la joie.—L'année suivante, afin d'ôter aux Anglais toute envie de se porter sur Montréal, le nouveau Gouverneur charge le jeune de Lery d'enlever le fort Bull. En même temps, il renforce les garnisons de Frontenac, Duquesne, Niagara, Saint-Frédéric et fortifie Carillon. Sur ces entrefaites, arrive l'illustre Général qui, à lui seul, vaut une armée. Il est accompagné d'officiers et de troupes, dont le nom doit rester lié à jamais à l'histoire du pays. Pendant que ce renfort est échelonné sur la frontière, survient la nouvelle que l'ennemi s'appête à envahir le Canada avec des troupes nombreuses. Sans perdre de temps, et, après s'être concerté avec le Gouverneur, Montcalm prévient les Anglais, en se portant sur Chouegen (Oswégo). Après quelques jours de résistance, effrayée par l'élan irrésistible des troupes françaises et canadiennes, la garnison, au nombre de dix sept-cents hommes, se détermine à capituler. Ce brillant succès suffit pour arrêter la marche des armées envahissantes. Malheureusement, après avoir triomphé des ennemis du dehors, la Colonie ne peut triompher aussi facilement de ceux du dedans. La récolte ayant manqué deux années de suite, la population se trouve réduite à une affreuse détresse. La situation est encore aggravée par le mauvais génie qui préside depuis huit ans aux affaires de l'Intendance. Malgré leur état de gêne, les Canadiens accueillent avec bonheur les pauvres exilés qui leur arrivent d'Acadie et partagent avec eux les faibles ressources que Bigot n'a pu leur dérober. C'est dans ces circonstances que se lève l'année 1757. Dans le but de recommencer leur attaque contre le Canada, les Anglais s'étaient fortifiés sur le lac St-Sacrement, et, à quelque distance du fort Lydius, avaient élevé le fort George, ou William Henry. Il fallait à tout prix les en déloger. Après s'être assuré du concours des Sauvages alliés, M^r de Vaudreuil confie l'entreprise au vainqueur d'Oswégo. Pendant que les troupes se rendent sur les lieux, des Méloises, Hertel de Chambly, s'emparent de vingt berges ennemies; Marin, fils, tue deux cents hommes au fort Lydius. Quant tout est prêt, Montcalm, après avoir fait sommer le Commandant du fort de se rendre, donne le signal de l'attaque. Sept jours durant, Monroe se défend avec vigueur; mais, voyant la plupart de ses batteries démontées et n'ayant aucun espoir d'être secouru, il amène son pavillon. Une nouvelle victoire est ainsi ajoutée à celle de l'année précédente. Malheureusement, ayant appris de leurs ennemis à ne pas respecter les prisonniers, et poussés en outre par l'appât du gain, les Sauvages, malgré les efforts des Français pour les en empêcher, immolent sans pitié bon nombre d'Anglais. Sur ces entrefaites, arrive de France un nouveau régiment. Malgré la maladie qu'il apporte avec lui, le peuple se montre plein de courage. La cherté des vivres qui va toujours en augmentant, ne peut davantage ébranler sa constance.—Pendant que la Colonie lutte ainsi contre des fléaux plus meurtriers que la guerre elle-même, d'immenses préparatifs se font pour envahir le Canada et prendre Louisbourg. Le 2 Juin 1758, Boscawen, avec vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates et

14,000 hommes, sous les ordres d'Amherst, paraît devant la forteresse française. Après s'être défendu avec un rare courage du 8 Juin au 28 Juillet, ayant perdu 1,500 hommes de sa garnison et voyant les murs de la place entamés de toutes parts, l'héroïque Drucourt prend le parti de capituler. La perte de Louisbourg entraîne celle du Cap Breton et de l'Île St Jean. La victoire n'est pas loin de la défaite. Le même mois qui voit tomber les murs de Louisbourg, voit aussi le plus beau triomphe que la Nouvelle-France ait jamais remporté. A la tête de plus de 16,000 hommes de troupes et de milices, Abercromby était parti du fort Edouard (Lydius) pour se porter sur Montréal. Montcalm, avec 3,088 hommes, dont 450 Canadiens, vient lui barrer le passage à Carillon (Ticondéroga). Après s'être fortifié au moyen d'abatis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 Juillet, sur le midi, Abercromby fait son apparition. Son armée marche sur quatre colonnes. Six fois elle s'acharne à entamer les lignes françaises, et six fois elle est repoussée avec des pertes énormes. Après une lutte de plus de sept heures, pendant laquelle 2,000 hommes de ses meilleures troupes avaient été taillés en pièce, Abercromby désespéré, vaincu, prend précipitamment la fuite. La victoire de Carillon sauve encore une fois le Canada. Malheureusement, Frontenac et Duquesne avaient été dégarnis de troupes. Bradstreet et Forbes profitent de ces circonstances, l'un pour détruire le premier de ces forts, l'autre pour se retrancher dans le second auquel il donne le nom de Pittsburgh. Cette perte attribuée à l'imprévoyance de M^r de Vaudreuil, jointe à d'autres griefs, augmente la division qui règne entre le Gouverneur et le Général Montcalm et ne présage que des malheurs.—Ces malheurs ne tardent pas à se réaliser. Pendant que la Nouvelle-France lutte péniblement contre le besoin de toute chose, ses ennemis se rassemblent et conspirent sa perte. Après s'être emparés des postes avancés, ils se proposent de pénétrer dans le cœur du pays par plusieurs endroits à la fois; et, de peur que leur proie ne leur échappe, ils mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à près de soixante mille hommes, presque l'équivalent de la population entière du Canada. Pour tenir tête à l'orage, il eût fallu de nouveaux renforts, et le peuple canadien est abandonné à lui-même. Sans se décourager, il court aux armes, et, plutôt que de se rendre, jure de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Après avoir fait évacuer Carillon et St Frédéric, M^r de Vaudreuil renforce les postes de Niagara, de l'Île-aux-Noix et de Chouegen. Ces mesures étaient à peine prises, lorsque Prideaux, à la tête de forces considérables, paraît devant Niagara. Le brave Pouchot s'y maintient quelque temps; mais, privé du secours qu'il espérait recevoir du Détroit et de la Presqu'Île, il est forcé de capituler. Ce malheur n'est que le prélude du désastre bien autrement douloureux qui attend les armes françaises sous les murs de Québec. La flotte anglaise venait d'y arriver. Après avoir fait débarquer son armée à l'Île d'Orléans, Wolfe, avec onze Compagnies de Grenadiers et quatre cents Volontaires, vient attaquer les retranchements français à Montmorency. Une lutte terrible s'engage; mais, repoussés de toutes parts, criblés par les hommes de Repentigny, les Anglais se retirent en désordre. La bataille était gagnée. Après avoir passé une partie du mois d'Août à saccager sans pitié la plupart des Paroisses situées sur les deux rives du fleuve, désespérant d'emporter Québec de vive force, les troupes anglaises ont recours à la ruse. Dans la nuit du 12 au 13 Septembre, se donnant pour les Français chargés d'approvisionner la

place, elles parviennent à gagner les hauteurs de la ville par l'Anse au Foulon. Le Général Montcalm accourt aussitôt. Trouvant l'ennemi déjà rangé en bataille, pour ne pas lui laisser le temps de se fortifier, il engage le combat. Malheureusement, au plus fort de la lutte, il tombe mortellement blessé. Après s'être battue avec un courage héroïque, voyant la partie perdue, l'armée regagne précipitamment ses campements. Cinq jours après, manquant de tout et craignant d'être prise d'assaut, la ville ouvre ses portes aux Anglais. De Jacques-Cartier, où elle s'était retranchée, l'armée, grandement diminuée, se replie sur Montréal, où elle prend ses quartiers d'hiver.—Privée de sa Capitale, en proie à une détresse qui se fait de plus en plus sentir, la Nouvelle-France ne désespère pas encore. Elle rassemble ses forces et se prépare pour un effort suprême. Le 24 Avril 1760, après avoir pris le commandement de l'armée, le Chevalier de Lévis se rend avec ses troupes à la Pointe-aux-Trembles et delà se met en marche pour Québec. Murray, à la tête de deux mille cinq cents hommes, accourt pour l'arrêter; mais il est refoulé jusqu'au moulin de Dumont. Profitant de ce premier succès, le Général français étend ses lignes et se rapproche de Québec. Murray étant revenu le 28 Avril avec la plus grande partie de ses forces, Lévis, sans attendre que toutes ses troupes soient en ordre de bataille, donne le signal du combat. Aussitôt commence une lutte acharnée, indescriptible. Vingt fois le moulin est pris et repris. Plutôt que d'abandonner la position, les Grenadiers se font hacher. Bien que supérieure en nombre, l'aile droite de l'armée ennemie est partout débordée. L'aile gauche n'est pas plus heureuse. Pendant que de Repentigny, à la tête des milices, et S^t Luc, avec les Sauvages, enfoncent le centre, Poularier, Commandant du Royal-Rousillon, l'attaque et la fait rétrograder. Après trois heures du plus violent combat, pendant lequel ils perdent quinze cents hommes, se voyant repoussés de toutes parts, les Anglais prennent la fuite. La victoire est gagnée; l'honneur des armes françaises est vengé. Le soir même de cette mémorable journée, Lévis fait commencer les travaux qui doivent le rendre maître de Québec. Treize jours durant, l'armée est occupée à ouvrir des tranchées et à élever des batteries. Efforts stériles! Au moment où tous les regards sont tournés vers la France d'où est attendu le secours, une flotte fait son apparition dans la rade de Québec, et c'est une flotte anglaise. Pour ne pas être pris entre deux feux, Lévis lève le siège et revient à Montréal avec une partie de son armée. L'ennemi ne tarde pas à l'y suivre. En effet, le 7 Septembre, malgré les obstacles qu'on a accumulés pour leur barrer le passage, les trois armées d'Amherst, de Murray et d'Haviland, après avoir saccagé le long de la route une partie des Paroisses, arrivent devant Montréal. Lévis n'a que trois mille hommes à leur opposer. Un instant il songe à les attaquer; mais, sur l'avis de son Conseil, M^r de Vaudreuil se détermine à capituler. Cette Capitulation a lieu le lendemain, 8 Septembre, et assure aux Canadiens, avec le libre usage de leur langue et de leurs lois, la conservation de leur Religion et de leurs propriétés. Le drapeau de la France, après avoir flotté près de deux siècles au-dessus de Montréal, se replie et fait place à celui de la Grande-Bretagne. L'entrée des troupes dans la ville annonce à la Colonie que la Nouvelle-France est devenue possession anglaise. Ainsi est consommé le grand drame qui depuis tant d'années tenait tous les esprits en suspens.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760 JUSQU'À L'OCTROI DE LA
CONSTITUTION EN 1791.

LE CANADA SURVIT A SA DÉFAITE.

Une fois maîtres du pays, les Anglais travaillent à s'en assurer la possession. Après avoir pressé le départ des officiers civils et militaires ainsi que celui de l'armée, ils établissent la loi martiale. Un Conseil Souverain, composé de sept officiers, est formé à Québec. Le Canada est divisé en trois Départements, ou Gouvernements. Celui de Montréal est partagé en cinq Districts, dans chacun desquels est constituée une Cour de justice, également composée de militaires. Épuisés par les luttes des années précédentes, privés de l'appui de leurs chefs, les Canadiens subissent, plus qu'ils n'acceptent, le nouveau régime. En attendant des jours meilleurs, ils reprennent courageusement leurs travaux et s'efforcent de réparer les ruines que leurs yeux attristés rencontrent de toutes parts. Ainsi se passent les années 1761 et 1762. — L'espoir que le Canada serait rendu à la France, avait porté la population à endurer ses maux avec patience. L'année 1763 vient dissiper toutes ses illusions. Cette année, en effet, est signé à Fontainebleau le traité qui unit irrévocablement le Canada à la Grande-Bretagne, et à la suite duquel le Labrador, l'Île d'Anticosti, le Cap Breton, etc., en sont distraits pour être réunis à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Ecosse. La Louisiane est cédée à l'Espagne, et, plus encore que la Nouvelle-France, elle a à souffrir du sort qui lui est fait. Après avoir fait ratifier les articles de la Capitulation, pour ne pas porter la responsabilité des événements, la Cour de France fait juger les grands coupables, accusés d'avoir perdu la Colonie. Pendant que cette enquête se poursuit et se termine par la condamnation de Bigot et de ses complices, le Général Murray remplace Amherst comme Gouverneur du Canada. En exécution des ordres de sa Cour, ce haut fonctionnaire forme un Conseil Législatif et établit deux Cours de justice : la Cour du Banc du Roi et la Cour des Plaidoyers Communs. En même temps, il rend une Ordonnance pour que les lois françaises, supprimées en violation de la Capitulation, soient rétablies, au moins pour certaines matières. N'augurant rien de bon de ce nouveau régime, plusieurs familles marquantes quittent le pays. Affaiblis par ce départ, vexés par des subalternes qui les traitent en despotes, les Canadiens cherchent et trouvent leur force dans leur union et la sage direction du Clergé.—Si pénibles qu'aient été les années qui viennent de s'écouler, celles qui suivent ne sont guère meilleures. Les Ordonnances et les Lettres de Change étant tombées dans le plus complet discrédit, tous ceux qui avaient prêté au gouvernement français, se trouvent ruinés. Pendant que la population lutte contre l'état de gêne qui en est la suite, les quelques Anglais qui sont parvenus à s'emparer de l'administration et à en exclure les Canadiens, semblent prendre à tâche d'aliéner les esprits de l'Angleterre, en saisissant toutes les occasions de molester les particuliers. Après les avoir inquiétés pour leur liberté et leurs lois, ils les inquiètent encore pour leur Religion. Non contents de se rendre maîtres du commerce et d'accaparer les terres, ils veulent encore s'approprier le pouvoir, en demandant pour eux seuls une Chambre repré-

sentative ; et, afin d'y mieux parvenir, ils font un recensement infidèle de la population. Trouvant que le Gouverneur ne les secondait pas assez à leur gré, ils l'accusent de faiblesse et de partialité. La *Gazette de Québec* qui venait de faire son apparition, évite de se compromettre en appuyant de semblables écarts.—Rappelé en Angleterre dans ces circonstances, le Général Murray, après s'être pleinement justifié, est remplacé par le Brigadier-Général Guy Carleton. Pour se conformer aux instructions de sa Cour, celui-ci s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens. Après avoir modifié le Conseil et remplacé le Juge-en-Chef et le Procureur Général, il rappelle l'Ordonnance de 1764 qui déniait aux Catholiques le droit de remplir les fonctions de Procureur, d'Avocat et de Juré. Jusques-là Mgr. de Pontbriand, mort à la suite du siège de Québec, n'avait pu être remplacé. En dépit des Protestants qui croyaient pouvoir asservir l'Eglise, Mgr. Briand, élu deux ans auparavant pour succéder à l'illustre défunt, à défaut de M^r Montgolfier, est agréé par le gouvernement. Cette même année, 1766, pendant que les Cours de France et d'Angleterre s'occupent de la liquidation du papier-monnaie, les tribus de l'Ouest, après avoir promené le fer et le feu à travers les Colonies anglaises, font leur soumission.—L'année suivante, mécontents de voir les Canadiens traités avec plus de justice, les Anglais recommencent à cabaler. Ils se réunissent et font parvenir des remontrances au Roi d'Angleterre. Afin de leur donner satisfaction, s'il était possible, Carleton assemble son Conseil ; mais, trouvant leurs demandes contraires à l'équité, il refuse d'y faire droit.—Sa conduite est approuvée en Angleterre. De Lieutenant-Gouverneur, Carleton devient Gouverneur-Général en 1768. Se voyant ainsi éconduits, les Anglais font une guerre sourde aux Canadiens, particulièrement dans le District de Montréal. Des citoyens paisibles sont arrachés de leurs demeures, et bientôt les prisons regorgent d'innocents. Des plaintes lui arrivant de toutes parts, le Gouverneur fait dresser une enquête et avise aux moyens d'empêcher le retour de pareils désordres.—La tranquillité s'étant quelque peu rétablie à la suite de ces mesures, la Colonie en profite pour faire avancer l'industrie et augmenter son commerce.—Sincèrement désireux d'accorder les Anglais avec les Canadiens et de sauvegarder les intérêts de tous, Carleton passe en Angleterre en 1770, avec M^r de Lotbinière, et laisse l'administration de la Colonie à M^r Cramahé bien disposé envers les Catholiques. La Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal est alors rebâtie ; Mgr. d'Esclis, nommé Coadjuteur de Mgr. Briand, reçoit la consécration épiscopale. Vers ce même temps, Hearne, à l'exemple de Carver qui avait exploré la plus grande partie de l'Amérique du Sud, se rend jusqu'à l'Océan Glacial ; une Compagnie anglaise est formée pour exploiter les mines du lac Supérieur. Pendant que ces entreprises utiles ont lieu, les ennemis des Canadiens ne demeurent pas oisifs. Au sein de la Colonie, ils tiennent assemblée sur assemblée et dressent force pétitions. En Angleterre, se faisant l'écho du parti auprès des Ministres, Mariott et Mazères rédigent des rapports, font des projets de loi qui ne tendent à rien moins qu'à réduire les Canadiens à l'état d'Iloles et à assimiler le Canada à l'Irlande. Plus justes, Wedderburne (depuis Lord Loughborough) et Turlow prennent en main la défense des Canadiens ; mais, perdue au milieu d'une majorité prévenue, leur voix reste à peu près sans effet dans les Communes. Heureusement pour les Canadiens, les événements se chargent de leur obtenir ce que les hommes leur

refusent. Indisposées par la loi du timbre d'abord, et ensuite surexcitées par l'impôt mis sur le thé et sur quelques autres denrées, les Colonies anglaises deviennent menaçantes. Craignant alors que les Canadiens ne fassent cause commune avec les Américains, les Chambres Anglaises, en dépit des protestations des marchands de Londres et des Anglais du Canada, se hâtent de donner une nouvelle Constitution, plus favorable aux Catholiques.—Cette mesure adoptée, le Gouverneur reprend la route du Canada, où il arrive au mois de Septembre 1774. Un de ses premiers actes, après son arrivée, est de promulguer la nouvelle Charte. Les Catholiques sont dispensés du serment du test ; les anciennes lois françaises sont en partie maintenues, ainsi que le système féodal ; un nouveau Conseil est formé et plusieurs Canadiens sont appelés à y siéger. Cugnot, Juchereau et Pressard, chargés de faire une compilation des lois françaises et anglaises, mettent la dernière main à leur ouvrage.—Pendant que ce travail de réorganisation s'accomplit, l'orage qui s'amoncélait à l'horizon, finit par éclater. Après s'être érigées en Congrès, les Colonies anglaises font appel aux Canadiens pour les engager à s'insurger, de concert avec elles, contre la Métropole. Leur appel demeurant sans résultat, les milices américaines envahissent le Canada. Ticondéroga, Crown-Point et St Jean tombent en leur pouvoir. Bientôt après, Chambly et même Montréal et Trois-Rivières ont le même sort. Dans ces circonstances critiques, le Gouverneur est heureux de rencontrer l'appui de la Noblesse et du Clergé. Après s'être opposé inutilement à la marche de l'ennemi, il va se renfermer à Québec. Montgomery, soutenu par Arnold, ne tarde pas à l'y suivre ; mais, ayant voulu s'emparer de cette ville par surprise, il est tué et une partie de son armée est faite prisonnière.—Wooster d'abord, et ensuite Thomas, à la tête de nouvelles troupes, reviennent à la charge l'année suivante, mais leurs efforts ne sont pas plus heureux. Poursuivis à leur tour, Thompson et Sullivan finissent par évacuer le pays. La lutte se prolonge encore, mais entre les troupes de la Métropole et les milices américaines. Enthardies par les concessions de l'Angleterre et se sentant appuyées, en outre, par la France, les Colonies proclament leur indépendance le 4 Juillet.—Profondément émue de cet acte qui attente à sa souveraineté, la Grande Bretagne donne ordre au Général Bourgoyne de poursuivre la guerre avec vigueur et d'étouffer la rébellion. Celui-ci remporte d'abord quelques succès à Ticondéroga, à Mont-Indépendance, et ensuite à Huberton et à Freeman-ferme ; mais, s'étant avancé imprudemment au milieu de l'ennemi, il est cerné à Saratoga et obligé de poser les armes avec son armée, le 16 Octobre. Pendant que ce désastre vient compromettre la cause de l'Angleterre, Carleton profite du rétablissement de la tranquillité dans la Colonie pour réunir le Conseil-Législatif et porter divers réglemens. Après avoir formé, l'année précédente, un Conseil-privé et destitué le Juge Livius qui lui faisait opposition, il confirme, cette année, les deux Cours de justice, précédemment établies, et en ajoute une troisième, dite Cour de vérification. En même temps, pour pouvoir repousser l'ennemi, s'il venait à reparaitre, il fait passer une loi qui astreint tous les habitants au service militaire.—Cette loi ayant causé une vive excitation dans le pays, Washington et Lafayette profitent de l'indisposition des esprits pour inviter de nouveau les Canadiens à se détacher de l'Angleterre et à se joindre à la jeune Amérique. C'est en vain : toujours loyale, la population reste sourde à ce nouvel appel. Pour punir les tribus iroquoises d'avoir également épousé la

cause de l'Angleterre, Sullivan les poursuit et, peu après, les chasse de leur pays. Sur ces entrefaites, arrive Haldimand qui vient remplacer Sir G. Carleton.—Avec ce Gouverneur recommencent les intimidations et les vexations des plus mauvaises années. Craignant un coup de main de la part de l'ennemi, il maintient les corvées et déploie une rigueur intempestive contre les récalcitrants. Devenu défiant jusqu'à l'excès, il voit partout des conspirateurs. Sous prétexte de liaisons avec les Américains, DuCalvet est jeté en prison sans forme de procès. Se prévalant de l'exemple du Gouverneur, plusieurs fonctionnaires publics se portent à des violences qui dépassent toute mesure. Pendant qu'Allsopp s'agite pour faire abolir les lois françaises, d'autres dénoncent à la justice des citoyens honorables dont tout le crime est d'être riches. Bientôt les prisons ne peuvent plus suffire à contenir les suspects. Ainsi s'écoulaient les années 1779, 1780, 1781 et 1782, et l'impartiale histoire n'a presque pas d'autres faits à enregistrer.—L'année 1783 apporte quelque changement. Après avoir épuisé les moyens de conciliation, voyant ses troupes battues à Yorktown par Washington et Rochambeau, l'Angleterre se décide à faire la paix. Le 3 Septembre, l'Indépendance américaine est reconnue. Le Canada y perd le Détroit et le lac Champlain ; mais, par les soins du Gouverneur, il obtient, peu après, de conserver les terres qui se trouvent entre le S^t Laurent et la frontière de la nouvelle République. Pendant qu'un certain nombre de familles acadiennes, de concert avec les familles Smith, Sewell et Stuart, depuis si célèbres, viennent se fixer en Canada, les troupes royales, au nombre de plus de vingt mille, et notamment le régiment des Montagnards écossais, vont, après leur licenciement s'établir sur les bords du lac Ontario et à la Nouvelle-Ecosse.—Commencée en 1783, cette émigration se poursuit l'année suivante. Pendant que ces établissements se forment, les troubles recommencent au sein de la Colonie. Molestés par le Conseil dont la majorité leur est hostile, les Canadiens demandent une réforme, mais sont partagés au sujet d'une Chambre élective. Passés en Angleterre l'année précédente, leurs Députés mettent tout en œuvre pour assurer le succès de leurs requêtes. La seule concession qu'ils obtiennent, pour le moment, est l'introduction de l'*Habeas Corpus* qui assure la sécurité des particuliers. Cette même année, Monseigneur Briand ayant donné sa démission, Monseigneur d'Esglis devient Evêque en titre et Monseigneur Hubert est nommé Coadjuteur. Transformé en casernes en 1776, l'année même qui avait vu mourir le dernier Chanoine du Chapitre de Québec, et un an avant la mort du Père Crespel, Commissaire Général des Récollets, le Collège des Jésuites, en dépit des pétitions présentées les années précédentes, continue à être affecté au même usage.—L'année 1785 est remarquable par une grande obscurité qui se fait sentir l'espace d'une demi journée. De nouvelles pétitions sont envoyées en Angleterre, demandant un Conseil Législatif non rétribué, une Chambre élective et un Jury. L'établissement d'un Jury est accordé, ainsi que celui d'un Shérif ; mais le Clergé ne peut encore obtenir la faculté de se recruter. La loi qui obligeait les particuliers au service, n'ayant plus de raisons d'être, est rapportée. C'est par ce dernier acte qu'Haldimand termine son administration. Il repasse en Angleterre, où DuCalvet le poursuit, et laisse les rênes du gouvernement à Hamilton qui est remplacé, peu après, par Hope.—Sir G. Carleton, devenu Lord Dorchester, revient en 1786 avec le titre de Gouverneur Général de toutes les provinces de l'Amérique du Nord. Chargé par son gouver-

nement de faire une enquête sur toutes les branches de l'administration, il forme le Conseil-Législatif en Comités, avec instruction de prendre une connaissance exacte de l'état de la justice, du commerce, de l'agriculture, de la milice, de l'éducation, etc., et d'en faire un rapport. Ces investigations ont pour résultat de mettre à nu les graves désordres qui règnent dans l'administration de la justice, et de faire toucher du doigt la nécessité d'étendre aux campagnes l'éducation qui est donnée dans les villes. Mais unanimes à signaler le mal, les Conseillers ne le sont pas autant dans les remèdes à y apporter. Les uns, comme Smith, etc., partisan outré de l'anglicisation, demandent la législation anglaise; les autres, comme Malban et Fraser, veulent le maintien des anciennes lois. Ceux-ci, et c'est le petit nombre, sont pour l'abolition de la Tenue Seigneuriale; ceux-là, et ce sont la plupart des Seigneurs, y sont opposés. Les années 1786 et 1787 se passent ainsi en stériles débats. Le projet de loi, relatif aux écoles de Paroisses et de Comté, est ajourné. Une seule mesure est sanctionnée, celle qui concerne la milice. Les fonctionnaires publics, les Seigneurs et les membres du Clergé sont dispensés d'en faire partie; les Capitaines sont constitués officiers de paix. Le 4 Août, le Canada a l'honneur de recevoir la visite du prince William-Henri, depuis Guillaume IV.—Ayant pris beaucoup de développement, le Canada supérieur, ou Haut-Canada, est divisé, en 1788, en cinq Districts; Gaspé cesse de former un gouvernement à part et est érigé en District. Par son commerce avec les pays d'en Haut, la Compagnie du Nord-Ouest acquiert beaucoup d'importance. Mgr. Hubert, Evêque depuis 1786, succède à Mgr. d'Ésglis et a pour Coadjuteur Mgr. Bailly de Messein.—Les pétitions en faveur d'un changement de Constitution continuent à arriver en Angleterre. Pendant que les esprits se partagent sur cette grave question, le Conseil amende la loi de milice et en porte d'autres de moindre importance, l'année suivante.— Cette année 1790, ne pouvant remettre davantage l'examen des griefs dont avaient à se plaindre les Canadiens, les Chambres anglaises s'assemblent et prennent en considération les pétitions en sens divers qui leur avaient été soumises. Après de solennels débats, à la suite desquels Burke et Fox se séparent pour toujours, la loi de 1774 est rappelée et une nouvelle Constitution est octroyée.

HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CONSTITUTION DE 1791, JUSQU'À L'UNION DES DEUX CANADAS
EN 1840.

LE CANADA DEMEURE FRANÇAIS.

Le régime de 1760 avait été oppressif; celui de 1763 avait été arbitraire; le troisième avait été despotique. Avec l'année 1791, commence une ère nouvelle: grâce à la nouvelle Constitution, les Canadiens peuvent enfin faire entendre leur voix. Le pays est divisé en deux provinces: le Haut et le Bas-Canada. Chaque province garde sa langue et ses lois; la liberté de conscience est proclamée; le serment de fidélité est modifié; l'*Habeas Corpus* est maintenu. A la tête de chaque province sont placés un Conseil-Exécutif et un Conseil-Législatif dont la Couronne se réserve de nommer les membres ainsi que les hauts fonctionnaires. A côté de ces pouvoirs, est constituée une Chambre d'As-

semblée, avec faculté de faire des lois ; le choix de ses membres est laissé au peuple. Le Bas-Canada est de nouveau partagé en trois Districts ; celui des Trois-Rivières, supprimé en 1764, est rétabli ; la dime est maintenue, ainsi que le système féodal. L'inauguration du nouveau régime donne lieu par tout le pays à de grandes réjouissances. Cette même année, après avoir perdu, en 1780, M. Créqui, prêtre canadien qui s'était fait un nom dans la peinture, comme M^r Gosselin s'en était fait un dans la botanique, la Colonie perd encore M^r Montgolfier, Supérieur du Séminaire de Montréal. En l'absence de Lord Dorchester passé en Angleterre, le pays est gouverné par le Major Clark. — Le premier soin du nouveau Lieutenant-Gouverneur, après avoir divisé le Bas-Canada en vingt-et-un Comtés, est de procéder aux élections. Trompés par des paroles astucieuses, les Canadiens donnent leur suffrage à plusieurs candidats hostiles : la convocation des Chambres vient leur en donner la preuve. En effet, dès la première séance, lorsqu'il est question de nommer un Président, tous les Anglais se réunissent pour faire tomber leur choix sur un Député de leur nation. Néanmoins, après d'orageux débats, J. A. Panet est élu par une majorité de dix voix. Les contestations se renouvellent à l'occasion des procès-verbaux de l'Assemblée : les Anglais veulent bannir à tout prix la langue française. Alors commence, dans l'arène politique, cette joute qui doit se perpétuer à travers les âges, et qui assure aux Canadiens, vaillants champions de la cause nationale, une gloire aussi impérissable que celle que leurs pères s'étaient acquise sur le champ de bataille. S'autorisant de l'exemple de Jersey et de Guernesey, de Lotbinière et de Rocheblave réduisent à néant les arguments de leurs adversaires, et l'usage des deux langues est adopté. La Chambre vote ensuite une adresse au Roi pour le remercier d'avoir sanctionné la nouvelle Constitution. Après s'être entendus sur ces questions préliminaires, les Députés s'occupent des affaires du pays. L'instruction laissant beaucoup à désirer dans les campagnes, les Catholiques font motion pour que les biens des Jésuites, suivant l'intention des donateurs, soient affectés à l'éducation de la jeunesse. Là encore, les Députés canadiens rencontrent le mauvais vouloir des Députés protestants, et l'affaire est remise. En attendant la réponse du Roi, les Représentants s'accordent à reconnaître à la Chambre le droit exclusif de voter les subsides. En même temps, ils passent quelques lois d'intérêt secondaire. Huit de ces lois sont sanctionnées par le Gouverneur, et, le 9 Mai, la Chambre est prorogée.—Tout était alors en combustion en France. Craignant que l'esprit révolutionnaire de ce pays ne vint à pénétrer dans la Colonie, le Bureau colonial se hâte d'y renvoyer Lord Dorchester. Il y revient muni de pleins pouvoirs pour concéder des terres et permettre aux Communautés de se recruter. Alors arrivent ces Prêtres vénérables, MM. Roux, Roque, de Calonne, Le Saulnier, Rambault, Chicoinéau, Rivière, Houdet, etc, qui ont fait pendant tant d'années la gloire et le soutien de l'Eglise canadienne. Afin d'être prêt à tout événement, le Gouverneur convoque les Chambres et fait réviser la loi de milice. Quelques émissaires français ayant été vus dans le pays, il demande et obtient le pouvoir de suspendre l'*Habeas Corpus*. En même temps, pour intimider ceux qui seraient tentés de conniver avec des étrangers suspects, il fait saisir et emprisonner quelques particuliers accusés d'avoir tenu des propos séditieux. Mais, pour rassurer la population sur ses intentions bienveillantes, il nomme Juge le Président de la Chambre, et, peu après, confère la même di-

gnité au Chevalier de Bonne. Sensible à cette marque de confiance, et encouragée d'ailleurs par l'illustre Plessis qui ne cesse de recommander la soumission au pouvoir établi, celle-ci y répond en s'enrôlant dans une Association qui a pour but de combattre les idées révolutionnaires. Après une Session de plus de sept mois, pendant laquelle sont pris divers moyens pour augmenter les revenus et assurer aux fonctionnaires publics des traitements fixes, les Députés sont relevés de leurs fonctions au mois de Juin 1794. Les Chambres se réunissent de nouveau, l'année suivante, et continuent à concentrer sur elles l'attention du pays. Diverses lois sont portées, les unes pour déterminer la valeur des monnaies, les autres pour taxer certaines denrées, cette faculté ayant été précédemment accordée à la Colonie. Mal comprise, la loi des chemins excite d'abord quelques murmures de la part des habitants qui n'y voient qu'un renouvellement des corvées. Le parti anglais exploite habilement l'opposition qui y est faite pour dénoncer les Canadiens comme des rebelles. Il se prévaut également du mécontentement auquel donne lieu l'augmentation des rentes, pour demander l'abolition de la Tenure Seigneuriale ; mais, grâce à de Rocheblave, ses projets sont dévoilés et la mesure est écartée. Avant de repasser en Angleterre, Lord Dorchester convoque de nouveau les Collèges électoraux. Cette fois, instruits à leurs dépens, les Canadiens n'envoient en Chambre que des hommes dont les dispositions leur sont bien connues. — Immédiatement après son arrivée, Prescott, successeur de Lord Dorchester, assemble le nouveau Parlement. Après avoir approuvé le choix du Président et fait part aux Députés du traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, il demande le maintien de la loi contre les étrangers. Les Juges de Paix et les Capitaines de milice reçoivent ordre de faire arrêter toute personne suspecte. En vertu de ces ordres, McLane est jeté en prison et mis à mort de la manière la plus barbare. Cette même année, le Couvent des Récollets à Québec, après avoir servi quelque temps de prison, devient la proie des flammes. Alors aussi est formé le célèbre régiment des Volontaires-Canadiens-Royaux. — Pendant que le pays continue à jouir d'une paix profonde et que la Chambre s'occupe à créer de nouvelles sources de revenu, Mgr. Hubert descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Denaut. En France, d'illustres Canadiens : de Beaujeu, de Tilly, Chausssegros de Léry, de Vaudreuil, Martin, Bédout, etc., se font un nom dans l'armée et la marine et couvrent de gloire leur pays. — L'année suivante, 1798, de graves abus s'étant introduits dans le Bureau des terres, l'harmonie qui régnait entre les diverses branches de l'administration, est un instant troublée. Après avoir laissé les Anglais accaparer la plupart des terres et imposer aux Comtés des noms étrangers, se voyant inquiétés dans la possession de celles qu'ils avaient mises en valeur sur la rive droite du S^t Laurent, les Canadiens en appellent au Ministre des Colonies. Celui-ci leur donne gain de cause, mais le Conseil refuse de se soumettre à sa décision. L'affaire est de nouveau portée en Angleterre et détermine le rappel du Gouverneur. — R. S. Milnes est nommé pour le remplacer. Après avoir remercié les Chambres pour les sommes votées à l'Angleterre afin de l'aider à soutenir la guerre, le nouveau Gouverneur s'applique à pacifier les esprits et l'année se termine sans incidents notables. — L'année 1800 voit recommencer les querelles. Le dernier des Jésuites étant venu à mourir, un siècle après la mort de la Sœur Bourgeois, la Chambre profite de l'occasion pour demander de nouveau que les biens de cette Compagnie soient

rendus à leur destination primitive. La proposition est vivement combattue ; mais, après bien des débats, la majorité des Députés se déclare en sa faveur. Dans le but d'échapper à ses conséquences et tout à la fois d'anglifier le pays, le Gouverneur, à la suggestion de l'Evêque protestant, se fait autoriser par le Roi à ouvrir des Ecoles anglaises dans les villes et les campagnes et à y consacrer les biens réclamés, ainsi qu'une partie des terres de la Couronne. Muni de la Charte, dite *Institution Royale*, il nomme des Syndics et met à leur tête l'Evêque, auteur de la mesure. Les Canadiens aperçoivent le piège. Ne voulant, ni abjurer leur Foi, ni renoncer à leur langue, et indisposés d'ailleurs par les obstacles mis, les années précédentes, à l'octroi des terres et à l'érection de nouvelles Paroisses, ils s'opposent de toutes leurs forces à ce choix. Vaincu, mais non découragé, le parti protestant, pour arriver à ses fins par un autre chemin, imagine de former à son tour des Paroisses de sa façon. Et afin de mettre les Ministres et les Prêtres sous une même dépendance, le Gouverneur s'avise de vouloir obliger ces derniers à n'accepter charge d'âmes qu'après en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement. En même temps, pour faire sentir aux Canadiens eux-mêmes, contrairement à la vérité, que le Canada est un pays de conquête, il fait réformer la loi de milice. Tous ces projets qui ne tendaient qu'à diviser les esprits, occupent une partie des Sessions qui ont lieu de 1800 à 1804. Alors est détruite par le feu, avec l'ancien Château de Vaudreuil, servant de Collège depuis 1773, la Chapelle 1 des Jésuites à Montréal. Vers ce même temps aussi, sont démolies les fortifications de Montréal.—Après de nouvelles élections, la Chambre se réunit en 1805 pour prendre en considération l'érection des prisons. Cette question devient l'occasion de nouveaux orages, les uns voulant faire peser la dépense sur le commerce, les autres voulant la faire porter à l'agriculture. La majorité s'étant prononcée pour une taxe sur les marchandises, la minorité, après s'être vengée de la *Gazette de Montréal* en faisant saisir l'Editeur, en dépit de la liberté de la Presse, en appelle au Roi qui confirme la décision de la Chambre. Irrité de cet échec, le parti mercantile se déchaîne contre les Canadiens. L'attaque est violente : la réponse est sans réplique. Alors, en effet, paraît *le Canadien*, journal rédigé avec un immense talent, et qui, après avoir réfuté dans une suite d'articles vigoureux les prétentions exorbitantes de ses adversaires, établit d'une manière victorieuse les droits d'un chacun. Ces écrits ont pour effet de reprimer l'audace des insulteurs et de redonner du courage aux Canadiens en réveillant en eux le sentiment de leur propre force.—Les rapports des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne ayant alors pris un caractère d'aigreur à l'occasion du droit de visite que s'était arrogé cette dernière puissance, le parti anglais profite de la mésintelligence qui règne entre les deux gouvernements pour accuser les Canadiens de sympathiser avec les ennemis de la patrie. Cette calomnie ne tarde pas à être confondue. T. Dunn qui tenait les rênes du gouvernement depuis le départ, en 1805, de R. S. Milnes, ayant donné ordre, en 1807, à la milice de se tenir prête à marcher, celle-ci, encouragée par Mgr. Plessis, successeur de Mgr. Denaut décédé l'année précédente, court aux armes, et, par son ardeur à se former à la discipline militaire, donne le plus complet démenti aux faux bruits qu'on

1 Chapelle, faut-il lire plus haut, "qui se voyait," et non qui se voit près du Champ de Mars.

avait fait courir. Sur ces entrefaites, arrive un Gouverneur qui devait dépasser en violence tout ce qui s'était encore vu, et dont l'administration est qualifiée de " Règne de la Terreur. "—Après avoir d'abord montré quelque bienveillance envers les Canadiens et déclaré qu'il avait pleine confiance en leur loyauté, s'étant laissé prévenir par le Conseil contre la Chambre, Sir J. H. Craig retranche de la milice, sans raisons plausibles, MM. Bédard, Taschereau, Panet, Blanchard et Borgia. Peu après, il fait sentir également son mauvais vouloir au Solliciteur-Général, alors dévoué aux Canadiens. C'est au milieu de l'excitation que font naître ces destitutions, qu'ont lieu les élections. Sans s'arrêter aux paroles blessantes que leur adresse le Gouverneur, la nouvelle Chambre, après avoir passé ou amendé quelques lois, persiste à demander que les Juges soient exclus de son enceinte, conformément à ce qui se pratique en Angleterre. Prenant cette demande pour une rébellion, Craig dissout le Parlement au bout de trente-six jours de Session et congédie les Députés, après les avoir accablés de reproches. Enchanté de ces rigueurs, le parti hostile aux Canadiens vote des adresses de félicitation au Gouverneur. Se faisant l'écho du parti, le *Mercury* verse les injures les plus sanglantes sur eux. Ces outrages n'étant pas des raisons, le *Canadien* réplique et prouve que, sans violer la Constitution, le Gouverneur n'a pas le droit d'insulter la Chambre. Le peuple donne raison à ses défenseurs. Tous les Représentants, moins ceux qui s'étaient montrés serviles, sont renvoyés en Chambre. Pour couper court à la racine du mal et rendre les calomniateurs plus circonspects, les Députés, après avoir demandé le désaveu des flétrissures qui leur avaient été gratuitement infligées, s'entendent pour mettre à la charge du pays et à la disposition de la Chambre le salaire des fonctionnaires publics. La Métropole ayant approuvé, sur ces entrefaites, la décision de cette Assemblée, relative aux Juges, celle-ci, en dépit du Conseil, notifie au Juge de Bonne qu'il ne fait plus partie de son sein. Exaspéré par ce coup de vigueur, Sir J. Craig, devenu le jouet de la faction anglaise qui ne cesse de lui prodiguer les éloges les plus trompeurs, se porte aux derniers excès. Non content de casser une seconde fois la Chambre, il fait saisir le *Canadien* et jeter en prison, sans forme de procès, les Représentants les plus influents; puis, pour pallier sa conduite aux yeux du peuple, dans une proclamation il traite de conspirateurs tous ceux qui s'opposent à ses volontés. C'est alors qu'après s'être montré grand à la tribune, Bédard se montre encore plus grand sous les verroux. Les élections ont lieu à la suite de ces violences: tous les Députés sont continués dans leur mandat. Contrarié par ce résultat et ne sachant comment sortir d'embaras, le Gouverneur suggère à la Métropole d'envoyer en Canada une forte émigration, afin d'absorber les Canadiens. En même temps, pour ôter au Clergé son influence, il conseille aux Ministres de s'emparer des biens des Communautés et de faire dépendre du Roi la nomination de l'Evêque et des Curés. Toutes ces mesures sont appuyées en Angleterre par Rayley, ennemi juré des Canadiens, et par les marchands de Londres, d'intelligence avec les protestants du Canada. La Constitution de 1791 est à la veille d'être révoquée. Dans ces circonstances critiques, les événements viennent encore au secours des Canadiens. Pendant que tout s'agite autour d'eux pour les anéantir, un nouvel orage éclate à l'horizon. Entraîné par le mouvement populaire, encouragé par les Chambres, Maddisson, successeur de Jefferson à la Présidence des Etats-Unis, déclare la guerre à la Grande-Bretagne

contre laquelle s'élevaient de nombreux griefs. Pour faire face au danger, celle-ci change tout-à-coup de politique. Après quatre ans de la plus odieuse tyrannie, Craig est rappelé et a pour successeur Sir. G. Prevost, homme modéré autant qu'impartial. Afin de cicatrizer des plaies encore saignantes et ranimer la confiance du peuple, le nouveau Gouverneur, après avoir élevé Bédard sur le Banc judiciaire et nommé Bourdages Colonel de milices, saisit toutes les occasions qui se présentent pour témoigner aux Canadiens ses sympathies. C'était plus qu'il n'en fallait pour un peuple généreux qui ne réclamait que la justice : il s'empresse de courir aux armes. De son côté, la Chambre vote toutes les sommes qui lui sont demandées pour soutenir la guerre.—Ces mesures étaient à peine prises, que l'ennemi paraît à la frontière. Sans perdre de temps, le Général Brock s'avance contre Hull, le défait et s'empare successivement de Michilimakinac et du Détroit, mais il est tué au combat de Queenston. Dans le Bas-Canada, le Colonel d'Eschambault, à la tête des milices canadiennes, se porte sur Lacolle et force Dearbon à se retirer sans avoir osé en venir aux mains.—La lutte recommence avec l'année 1813. Frenchtown, Toronto, Sacketts-Harbour, Burlington, Put-in-Bay et Moravian-Town deviennent le théâtre de sanglants combats. La cause de l'Angleterre semblait désespérée, lorsque la victoire de Châteauguay vient changer tout-à-coup la face des affaires. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière de Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents Voltigeurs, l'arrête et l'oblige, ainsi que Purdy, à prendre honteusement la fuite. Une médaille est frappée pour perpétuer le souvenir de ce glorieux événement et l'heureux vainqueur reçoit les félicitations de tout le pays. Après une seconde défaite à Chrystler's Farm, l'ennemi se retire.—L'année 1814 est témoin de nouveaux combats, à Lacolle d'abord, et ensuite à Oswégo, à Chippawa, à Rundy's-Lane, au Fort-Erié, à Plattsburg et à la Nouvelle-Orléans. Les revers éprouvés, dans ces dernières batailles, par les armes anglaises, ne peuvent toutefois détruire l'effet de la victoire de Châteauguay. Pendant que la lutte se prolonge ainsi entre les troupes des deux gouvernements, le Parlement canadien se réunit. Un instant suspendue, l'animosité entre les deux branches de la législature se réveille à l'occasion des Juges et de la nomination d'un Agent en Angleterre. Revenant sur les abus de l'administration précédente, la Chambre en rejette tout l'odieux sur quelques fonctionnaires. Une adresse, où sont énumérés les griefs des Canadiens contre cette administration, est alors envoyée au Roi. C'est par là que se termine la Session.—A son retour de Plattsburg, le Gouverneur convoque de nouveau les Chambres. J. A. Panet ayant été sommé au Conseil-Législatif, il est remplacé par l'Honorable L. J. Papineau à la Présidence de la Chambre. Celle-ci maintient ses accusations contre certains Juges et persiste dans son projet d'avoir un Agent à Londres. Pendant que ces questions se débattent, arrive la nouvelle de la paix conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. A cette occasion l'Assemblée vote une adresse au Gouverneur pour le féliciter sur la sagesse de son gouvernement. Vivement piqué de cette marque d'attention, le parti anglais profite de l'échec de Plattsburg pour faire accuser le Gouverneur en Angleterre. Obligé d'y repasser afin de se justifier, Sir G. Prevost laisse le pays aux mains de Sir G. Drummond.—Après avoir inauguré son administration par une distribution de récompenses

aux militaires qui s'étaient le plus distingués dans la dernière guerre, sans toutefois pouvoir leur faire des gratifications de terre, le nouveau Gouverneur s'applique à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le département des Postes et celui des terres. Les Juges accusés ayant été disculpés sur ces entrefaites, grâce aux habiles manœuvres qu'ils avaient fait jouer en Angleterre, la Chambre se met en devoir de voter une adresse au Roi, lorsqu'elle est dissoute. Pendant que le peuple procède à de nouvelles élections, arrive Sir J. C. Sherbrooke, en qualité de Gouverneur.—Naturellement modéré, Sir J. C. Sherbrooke, après avoir donné une preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du District de Québec, dont la récolte avait manqué, et ne sachant comment concilier les partis, demande au Bureau colonial des instructions propres à le guider. Ces instructions ne s'accordant nullement avec l'état des esprits, il en refère de nouveau à sa Cour. Pendant ce temps, le Parlement s'assemble et la Session se passe sans autre incident notable que la mise en accusation du Juge Foucher. L'année suivante, 1818, à la suggestion de Sherbrooke, le Président de la Chambre est appelé, ainsi que Mgr. Plessis, au Conseil Législatif. Avec son appui, et malgré les oppositions du Juge Sewell, également accusé, l'Evêque peut nommer des Vicaires-Généraux dans le Haut-Canada, à la Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick. La question des subsides, véritable levain de discorde, venait d'être reprise, lorsque comprenant toute la difficulté de sa position, le Gouverneur demande son rappel et a pour successeur le Duc de Richmond.—Homme vain autant qu'entier dans ses idées, Richmond, sans égard à l'état obéré des finances, commence par présenter à la Chambre un budget excessif. Celle-ci, qui ne tendait qu'à diminuer la dépense et à réformer les abus, maintient son droit de vote et exige que les sommes lui soient spécifiées. En même temps, elle nomme un Comité pour s'enquérir de l'état des revenus et des dépenses, et lui faire un rapport de l'excédent. Vivement irrité de cette investigation, le Gouverneur congédie les Députés en leur adressant des paroles inconvenantes. Peu après, il meurt, au retour d'un voyage dans le Haut-Canada. Pendant que ces douloureux événements préoccupent les esprits, Mgr. Plessis, passé en Angleterre, obtient que son vaste Diocèse soit divisé et que ses Communautés soient maintenues dans leurs possessions. De Londres, le Prélat se rend à Rome, où ses projets reçoivent la sanction du St Siège.—J. Monk venait de prendre les rênes du gouvernement et de casser les Chambres, à l'instigation de Sir P. Maitland, lorsque la mort de Georges III jette le pays dans de nouvelles élections. Sur ces entrefaites, arrive un nouveau Gouverneur, dont l'administration devait rappeler celle de Sir J. H. Craig. Ayant mission de préparer les voies à l'Union des deux Canadas en se refusant à toute concession, Lord Dalhousie ne se fait pas faute de suivre ce programme. En vain la Chambre lui montre-t-elle ses droits inscrits dans la Constitution; en vain lui signale-t-elle d'énormes abus: toutes ses représentations demeurent sans effet. En conséquence de cette conduite, l'antagonisme entre les deux branches de la législature augmente. Le refus persévérant d'un Agent à Londres, les attaques injustes de Richardson, mais surtout les prétentions exorbitantes du parti anglais dans le partage des douanes, ne font qu'envenimer le conflit. Croyant le moment venu de proposer l'Union, les Ministres mettent le projet devant les Communes. A la nouvelle de ces machinations perfides, le peuple canadien s'émout :

des pétitions se couvrent de signatures et sont portées en Angleterre, pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada, et même le Conseil, en dépit d'Ogden, se déclarent dans le même sens. Devant cette réprobation générale, et malgré les efforts d'Ellice et de Wilmot, le Ministère recule. Pendant ces débats auxquels Parker prend une large part, les malversations de Caldwell viennent donner raison aux réclamations de la Chambre. Après avoir voté les subsides et reconnu le droit des Cantons de l'Est à être représentés, celle-ci refuse de prendre à la charge du pays un déficit auquel elle est restée étrangère. S'apercevant qu'on ne se joue pas comme on veut d'un peuple, Dalhousie proroge une seconde fois les Chambres, et, après avoir rejeté sur le Clergé l'insuccès de sa politique, passe en Angleterre.— Sir F. N. Burton prend alors les rênes de l'administration. Naturellement conciliant, ce Gouverneur voit presque tous les obstacles s'aplanir sur sa route. Le canal de la Chine est achevé; l'Île d'Anticosti et le Labrador sont de nouveau réunis au Canada. Vers ce même temps, le pays fait une perte sensible dans la personne de Mgr. Plessis. Après avoir augmenté le nombre des Paroisses, contribué à la fondation des Collèges de Nicolet et de S^t Hyacinthe, encouragé la formation de la Société littéraire et historique de Québec et obtenu l'érection des Sièges de Montréal et Kingston, l'illustre Prélat descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Panet.— L'année suivante, Lord Dalhousie revient en Canada. Pour se conformer au mot d'ordre de sa Cour, il prend à tâche d'écarter tout d'abord les questions irritantes, et la Chambre approprie des sommes considérables à des objets d'utilité publique. Le Ministère ayant recommencé, peu après, à contester aux Députés leur droit de contrôle sur les deniers, le Président proteste, et la Chambre, après un discours insultant du Gouverneur, se sépare sans avoir pu voter de subsides. Eclairé sur la cause des troubles, le peuple donne droit à ses Représentants qui tous sont continués dans leur mandat. Voyant dans cette réélection une censure de sa conduite, le Gouverneur refuse de ratifier le choix du Président et casse de nouveau la Chambre. Ensuite, pour en imposer, il destitue, à la grande joie du parti qui l'encourage, plusieurs magistrats et officiers de milice. Contenue jusque là, l'indignation du peuple ne connaît plus de bornes. Des assemblées se tiennent à Montréal et à Québec; de nouvelles pétitions sont signées par des milliers de personnes et portées en Angleterre par MM. Nelson, Viger et Cuvillier. Ne sachant comment sortir de difficultés qu'ils avaient eux-mêmes suscitées et que l'état des esprits du Haut-Canada ne fait qu'aggraver, les Conseillers de Sa Majesté, après s'être déterminés à rappeler le Gouverneur, renvoient les pétitions à un Comité, dont le rapport ne devait jamais avoir de suite.—Après plus de sept ans d'agitation et de troubles, pendant lesquels l'éducation ne laisse pas que de faire du progrès et de s'enrichir des Collèges de S^{te} Thérèse, de Chambly et de S^{te} Anne, le Canada respire un instant sous Sir J. Kempt qui lui est envoyé en 1828. Les magistrats et les officiers de milice sont rétablis; l'Honorable Papineau peut occuper son fauteuil. Appréciant cette conduite, comme elle le méritait, la Chambre vote une adresse au Gouverneur pour lui exprimer sa satisfaction de le voir à la tête du pays. Elle passe ensuite diverses lois, et, tout en réservant ses droits, accorde les subsides demandés. Après avoir vainement attendu l'effet de ses pétitions, se rappelant qu'elle est responsable au peuple, elle adopte un nouveau rapport et prie Sir J. Kempt de le faire parvenir au

Roi. Kempt, qui avait à cœur de ramener l'harmonie en accordant justice à tous, suggère à la Métropole d'introduire quelques Canadiens dans le Conseil ; mais, doutant du succès de ses démarches, il demande son rappel. Avant de laisser le pays, à la prière du Rév. M^r Quiblier, il assiste à l'inauguration de l'Église Notre-Dame, à Montréal, où l'Institut des Sœurs de la Providence venait de prendre naissance.— Au mois d'Octobre 1830, peu après l'avènement de Guillaume IV, et un an avant la publication du grand ouvrage de M^r Bouchette sur le Canada, arrive Lord Alymer. Un nouveau Ministère, moins hostile aux Canadiens, venait d'être formé. Le contrôle de tous les deniers, à part la liste civile, est enfin abandonné à la Chambre. Celle-ci, aigrie par les entraves accumulées sur sa route, les années précédentes, trouve la concession insuffisante et insiste pour une réforme radicale. Devant sa détermination de ne voter les subsides que lorsque tous les griefs seront redressés, le Gouverneur proroge le Parlement.— Après une élection partielle, à Montréal, où la violence le dispute à celle qu'exerce alors le Choléra, les Chambres se réunissent de nouveau. Le Ministère ayant approuvé l'emploi des deniers sans la participation de la Chambre et refusé de reconnaître l'indépendance des Juges à moins qu'un salaire ne leur fût accordé, celle-ci, après avoir exigé la destitution de plusieurs fonctionnaires prévaricateurs, s'être élevée fortement contre l'annexion de l'Île de Montréal au Haut-Canada et avoir condamné l'abandon des terres au Clergé protestant, dresse une requête au Roi et demande que le Conseil soit électif. La minorité anglaise qui gouvernait au moyen de ce Conseil, craignant de voir le pouvoir lui échapper des mains, se hâte d'envoyer des contre-propositions. Cette conduite, jointe au refus de reconnaître les règlements des Municipalités qui venaient d'être formées à Québec et à Montréal, ne fait qu'augmenter l'irritation des esprits. Pendant ce temps, Mgr. Signay succède sur le Siège de Québec à Mgr. Panet, décédé un an après l'incendie du Château S^t Louis.—Le 7 Janvier 1834, le Parlement est de nouveau convoqué. La réponse hautaine des nouveaux Ministres étant plus que blessante, la Chambre, après de solennels débats, adopte, à une grande majorité, une nouvelle pétition au Roi, comprenant 92 résolutions et où se trouvent énumérés tous les sujets de plaintes. C'est le dernier acte de cette Session mémorable. Pour en atténuer l'effet, le parti anglais s'assemble et vote des adresses en sens contraire.—Après de nouvelles élections, et pendant que le Parlement impérial prend en considération les affaires du Canada, la Chambre se réunit, et, par l'organe de son Président, réclame de nouveau égale justice pour tous. En Angleterre, où cette doctrine n'était pas entendue de la même manière, les Ministres, après avoir pris part aux débats, concluent à la nomination d'un Commissaire royal.—Lord Gosford arrive en cette qualité au mois d'Août 1835. Après s'être montré plein de bienveillance et de politesse envers les Canadiens, il ouvre les Chambres et s'exprime en français, puis en anglais. Se berçant de l'espoir trompeur que ses représentations allaient enfin être écoutées, l'Assemblée soumet de nouveau ses griefs. La persistance du Conseil à rejeter la plupart de ses mesures ; les instructions de la Commission qui commencent à transpirer, ne tardent pas à la désabuser. Se voyant joués, les Députés ne votent de subsides que pour six mois. Devant un dénouement si inattendu, les esprits s'échauffent. Le rapport malveillant des Commissaires, la détermination des Ministres de ne faire aucune concession, achèvent

de porter l'exaspération à son comble. De toutes parts, le peuple s'assemble et proteste. Une nouvelle prorogation des Chambres, la destitution de plusieurs officiers de milice, arrivée à la suite, ne font qu'augmenter l'effervescence. Tout espoir d'accomodement étant perdu, des Comités se forment et s'organisent pour la résistance. Alors arrivent les évènements de St Denis, de St Charles et de St Eustache, dont ceux de Napierville, Prescott, Détroit et Windsor, l'année suivante, ne sont que la répétition. Sur ces entrefaites, Lord Gosford qui répugnait aux mesures extrêmes, demande son rappel.—Il est remplacé par Lord Durham. C'est l'homme que le Ministère a choisi pour hâter l'accomplissement de ses mystérieux desseins. Il a ordre de suspendre la Constitution et de dresser une enquête. Afin de rassurer la population, il commence par confirmer dans ses droits le Séminaire de St Sulpice qui était en grande estime dans le pays. Profitant ensuite du couronnement de la Reine Victoria qui venait de succéder à Guillaume IV, il amnistie tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection de 1837 et n'excepte que vingt-quatre inculpés qui sont exilés aux Bermudes. Croyant avoir suffisamment préparé les esprits, par ces moyens, au changement projeté, il passe dans le Haut-Canada, où il rallie sans peine à sa cause tous ceux qui avaient à cœur de l'emporter sur les Canadiens. A son retour, il réunit à Québec les Gouverneurs des provinces d'en bas et leur dévoile ses plans. Apprenant, sur ces entrefaites, que sa conduite dans l'affaire des insurgés avait été censurée en Angleterre, il se hâte d'y repasser. Il est remplacé temporairement par Sir J. Colborne, qui, après avoir promené le fer et le feu à travers les Paroisses, donne au *Herald* et à ses partisans le plaisir de voir mourir sur l'échafaud treize Canadiens.—Les choses en étant au point où ils les voulaient, et l'Angleterre n'ayant rien à craindre pour le moment des Etats-Unis, les Ministres, après avoir fait adopter l'Union par les deux Chambres, chargent C. P. Thompson, depuis Lord Sydenham, de la mettre à exécution. Celui-ci arrive au mois d'Octobre 1839. Le Haut-Canada et la minorité anglaise du Bas qui avaient tout à gagner au changement, secondent volontiers ses efforts. Il n'en est pas ainsi des Canadiens qui n'avaient même pas été consultés. Se voyant sacrifiés, ils protestent; mais devant le parti mercantile de Londres, dont les intérêts étaient engagés dans le Haut-Canada, leur voix demeure impuissante. L'Union est consommée et proclamée peu après.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'UNION DES DEUX CANADAS EN 1840, JUSQU'À LA
CONFÉDÉRATION EN 1867.

LE CANADA ÉCHAPPE A L'ABSORPTION.

Avec l'Union, la Nationalité canadienne semblait devoir succomber. L'encouragement donné à l'émigration, joint aux entraves mises à la colonisation, ne pouvait que hâter sa ruine. Cependant, elle sort de cette dernière épreuve plus vivace que jamais. Les évènements de cette Époque sont connus; qu'il suffise de les rappeler. Le 8 Avril 1841, s'ouvre à Kingston le nouveau Parlement, et Mr Cuvillier est

nommé Orateur de l'Assemblée. A la suite de cette Session, le Dr Meilleur, l'un des fondateurs du Collège de l'Assomption, devient Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada. Cette même année, le pays voit arriver les Oblats et reçoit la visite de Mgr. l'Evêque de Nancy qui ouvre à Montréal une Retraite restée célèbre. Lord Sydenham étant mort sur ces entrefaites, il est remplacé par Clitherowe d'abord et ensuite par Jackson.—L'année suivante, arrive Sir C. Bagot, en qualité de Gouverneur. Lafontaine, une des plus fortes têtes du parti réformateur, monte au pouvoir et le Ministère responsable est inauguré. Cette même année, Toronto est érigé en Diocèse ; les Frères des Ecoles Chrétiennes, appelés en Canada en 1837 par le Rév. M^r Quiblier, ouvrent des classes à Québec. Dans le même temps, reviennent au pays les Pères Jésuites ; leur retour coïncide avec l'arrivée des Dames du Sacré-Cœur.—Sir C. Bagot est remplacé en 1843 par C. T. Metcalfe. Le Siège du gouvernement est alors transporté à Montréal ; le Ministère Baldwin-Lafontaine fait place à celui de Draper-Viger ; M^r E. Caron est nommé Président du Conseil, comme l'avait été avant l'Union M^r F. Baby. Cette même année voit naître à Longueuil l'Institut des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, sous l'administration de Mgr. Bourget, successeur de Mgr. Lartigue. M^r Bibaud, si justement apprécié pour ses œuvres littéraires, donne la seconde édition de son *Histoire du Canada*.—Après de nouvelles élections, les Chambres se réunissent au mois de Novembre 1844. Cette même année, dix ans après la formation de la S^t Jean-Baptiste par M^r L. Duvernay, fondateur de *la Minerve*, l'un des journaux les plus estimés du pays, Québec est érigé en Métropole ecclésiastique. Les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers s'établissent à Montréal.—L'année 1845 est marquée par un vaste incendie qui dévore une partie de la ville de Québec. Vers le même temps, Metcalfe repasse en Angleterre pour cause de santé et a pour successeur le Comte de Cathcart.—Au mois de Mai 1846, le Ministère Draper-Papineau succède à celui de Draper-Viger. Alors est reprise l'exploitation des mines du lac Supérieur. Pendant que deux nouveaux Evêchés sont érigés, l'un à S^t Boniface et l'autre à Vancouver, le Collège Joliet prend naissance et est confié aux Clercs de S^t Viateur ; la Société de S^t Vincent de Paul est établie à Québec et s'étend ensuite à Montréal.—L'année 1847 devient tristement célèbre par l'apparition du typhus qui fait les plus grands ravages dans le pays, particulièrement à Montréal. Nombre de Prêtres et de Religieuses sont victimes de leur charité. Cette même année, arrive un nouveau Gouverneur dont les vues larges et l'esprit impartial devaient rappeler les Carleton et les Prevost. Après avoir dissous les Chambres, Lord Elgin convoque les Collèges électoraux qui se prononcent en faveur du parti libéral. Dans le même temps, un nouvel Evêché est érigé à Bytown (Ottawa) ; le Collège Masson est fondé ; les Pères de S^t Croix s'établissent à S^t Laurent. Alors aussi est inauguré le Télégraphe électrique entre Québec, Montréal et Toronto.—Le 24 Janvier 1848, a lieu l'ouverture des Chambres. Lafontaine et Baldwin sont au Ministère : le choix de l'Orateur de l'Assemblée tombe sur M^r A. N. Morin, avec l'Hble D. B. Viger, l'une des plus nobles figures de cette époque. Cette même année, les Sœurs-Grises fondent une maison à Québec, pendant que l'Institut des Sœurs de la Miséricorde prend naissance à Montréal.—L'année 1849 est témoin d'une éclatante réparation : une indemnité est accordée aux victimes de 1837. Cette justice n'étant pas du goût des hommes outrés, les plus violents se livrent au pillage et à la dévastation. Le Parlement est incendié et la riche Bibliothèque, formée par les soins de M^r Faribault, est détruite ; plusieurs

maisons sont saccagées. Après avoir exercé leur fureur contre les édifices, les émeutiers portent l'excès jusqu'à insulter le Gouverneur. Cette même année, les Jésuites ouvrent le Collège St^e Marie.—L'année suivante, l'Église Canadienne a la douleur de perdre Mgr. Signay qui a pour successeur Mgr. Turgeon. Cette même année, Mgr. Baillargeon donne naissance au Bon-Pasteur de Québec.—L'année 1851 voit s'ouvrir le premier Concile provincial. Vers la fin de cette même année, le 24 Décembre, s'ouvre aussi le quatrième Parlement du Canada-Uni. Lafontaine est remplacé au Ministère par Hincks, plus tard Gouverneur aux Antilles.—Après avoir passé par les flammes en 1765, Montréal est de nouveau le théâtre d'une vaste conflagration qui réduit en cendres une partie de la ville. Cette même année, sont jetés les fondements de l'Université-Laval, Institution appelée à maintenir le niveau des études et à faire la gloire du pays. Deux nouveaux Evéchés sont aussi créés, l'un à St^e Hyacinthe et l'autre aux Trois-Rivières.—Le Canada a l'honneur de recevoir, en 1853, la visite de Mgr. Bedini, Nonce Apostolique au Brésil. Sa présence à Montréal coïncide avec celle de l'apostat Gavazzi, dont le passage est marqué par une émeute. Cette même année, pendant que les Sœurs de St^e Anne et de l'Assomption donnent naissance à leur Institut et que les Sœurs de la Présentation arrivent dans le pays, le chemin de fer, commencé en 1836 est étendu d'une province à l'autre, et bientôt, grâce à ces nombreuses voies ferrées et aux canaux de la Chine, de Beauharnois, de Cornwall, de Welland, etc., les communications deviennent partout faciles. Alors aussi, le Bas-Canada déjà divisé en sept Districts, dont ceux de Gaspé, Kamouraska, St. François et Outaouais, ajoutés aux trois précédents, est encore subdivisé en 58 Comtés.—Après sept ans d'une administration justement appréciée des Canadiens, et pendant laquelle sont sanctionnés les Bills qui mettent fin à la Tenure-Seigneuriale et sécularisent les réserves du Clergé, Lord Elgin passe au gouvernement des Indes et a pour successeur Sir E. W. Head. Cette même année, a lieu le second Concile de Québec. Les Chambres s'étant réunies vers le même temps, M^r L. V. Sicotte, depuis Juge, est nommé Orateur de l'Assemblée.—L'année suivante, comme au temps de la victoire de Trafalgar, de grandes réjouissances ont lieu à l'occasion de la prise de Sébastopol. La Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie ne fait qu'ajouter à la joie des Canadiens-Français. *La Capricieuse*, frégate française, étant alors venue mouiller dans les eaux de Québec, les citoyens de cette ville profitent de la présence des officiers pour inaugurer le monument élevé aux braves de 1760. Cette même année, 1855, pendant que le Canada est représenté à l'Exposition Universelle, le Conseil est rendu électif; la Milice active est organisée; les Municipalités de Paroisses sont étendues aux campagnes.—En 1856, M^r E. P. Taché, l'une des gloires du Parlement canadien et l'un des plus francs Catholiques du pays, devient premier Ministre. Dans le même temps, deux nouveaux Diocèses sont érigés, celui d'Hamilton et celui de Sandwich. Alors aussi arrivent les Sœurs de Jésus et Marie. Commencé trois ans auparavant, l'Aqueduc de Montréal est terminé.—Sir E. Head étant passé en Angleterre, Sir W. Eyre prend les rênes de l'administration. Cette même année, l'Hble. G. Cartier, l'un des plus grands hommes d'Etat qu'ait produit le Canada, devient premier Ministre; M^r N. Belleau qui, plus tard, devait être fait Baronet, ainsi que MM. Lafontaine et Taché, est nommé Président du Conseil. Vers ce même temps, sont inaugurées à Québec et à Montréal les Ecoles-Normales; la décentralisation judiciaire est aussi opérée.—Après de nouvelles élections, arrive le Ministère éphémère de G.

Brown. Dans le même temps, est ouverte à S^{te} Anne une Ecole d'agriculture. Mgr. Horan succède à Mgr. Phelan sur le Siège de Kingston, précédemment occupé par Mgr. Gaulin.—Pendant que MM. Falardeau, Plamondon et Hamel, ainsi que, bientôt, M^r Bourassa, honorent le pays, en se faisant un nom dans la peinture, M^r Garneau, homme de génie, le fait connaître au loin, en donnant la troisième édition de son *Histoire du Canada*.¹ Cette même année, est formé le Conseil de l'Instruction publique par les soins de l'Hble. P. Chauveau, successeur du D^r Meilleur, et auteur d'*Eugène Guérin*. Vers le même temps, le commerce avec l'étranger ayant pris une grande extension, nombre de Puissances accréditent des Consuls à Québec et à Montréal pour veiller aux intérêts de leurs nationaux.—La visite du prince de Galles en 1860 est pour tout le pays l'occasion de brillantes réjouissances. Alors est inauguré à Montréal, avec le palais de Cristal, le pont Victoria, une des merveilles de ce continent, ainsi que celui de Niagara. L'apparition à Québec du *Great-Eastern*, 52 ans après la construction du premier steamboat canadien, et 31 an après celle du bateau à vapeur qui le premier ait traversé l'Océan, ne fait qu'ajouter à l'allégresse universelle. Cette même année, ont lieu en plusieurs villes des démonstrations en faveur du Pouvoir temporel du Pape. Vers le même temps, Mgr. J. Larocque succède à Mgr. Prince et Mgr. Lynch à Mgr. de Charbonnel. Alors aussi prend naissance le Collège des Trois-Rivières.—L'année suivante, arrive le V^e Monk, le 20^e Gouverneur anglais depuis la cession du Canada. Peu après son arrivée, ce Gouverneur convoque le Parlement, et M^r J. E. Turcotte est choisi pour Orateur de la Chambre. Cette même année les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal quittent leur antique Monastère pour aller occuper des édifices plus spacieux au pied de la montagne. Alors aussi, le regretté M^r Ferland publie le 1^{er} volume de son excellent *Cours d'histoire du Canada*, 25 ans après la première Histoire du pays par Perreault.—Déjà en possession de plusieurs Banques, d'Institutions charitables telles que Salles-d'Asile, Ecoles de Sourds et Muets, etc., et d'Instituts littéraires : Cabinet de Lecture, Institut-Canadien-Français, Union-Catholique, etc., Montréal est encore doté en 1862 de la Banque Jacques-Cartier et d'un Télégraphe d'Alarme. Cette même année, le Canada reçoit la visite de plusieurs personnages de distinction, entre autres celles des princes Alfred, de Joinville et Napoléon Bonaparte. Vers le même temps, les Trappistes s'établissent dans le pays.—L'année suivante, s'ouvre le troisième Concile de Québec. Les Chambres s'étant aussi réunies, M^r N. F. Tessier, un des plus éminents citoyens de Québec, devient Président du Conseil. Alors, déjà riche des écrits de M^r E. Parent, des poésies de M^r Crémazie, etc., le pays s'enrichit encore des *Anciens-Canadiens*, ouvrage remarquable dû à la plume de M^r de Gaspé, contemporain des Moquin, des Vallières, des Painchaud, etc., dont il se plaît à rappeler les mérites. Cette même année, un an après l'apparition du *Verger-Canadien* par le Rév. M^r Provencher, et pendant que les Sœurs du Précieux-Sang jettent les fondements à S^t Hyacinthe de leur nouvel Institut, M^r J. LeMoine, autre érudit distingué, commence la publication de ses *Meaple Leaves*.—L'année 1819 et 1837 avaient été marquées, l'une par une grande obscurité et l'autre par la Proclamation de la loi martiale; celle de 1864 devient célèbre par des faits d'un autre genre : la catastrophe de

1 Pour les dernières Epoques, nous n'avons fait que suivre cet éminent Historien.

Belœil, où cinq cents émigrants perdent la vie, et le sac des Banques de St Albans. Pendant que le pays est encore dans la surexcitation que font naître ces événements, M^r Gérin-Lajoie publie *Jean-Rivard* et donne la mesure de ce que doit être le roman canadien pour être agréé de la bonne société.—En l'absence du Gouverneur, Sir J. Michel, Commandant des forces, prend les rênes de l'administration, comme l'avait fait en 1860 Sir W. Williams, le vainqueur de Kar. Le gouvernement étant alors devenu impossible par suite des prétentions du Haut-Canada, qui, après avoir exploité le Bas-Canada, voulait encore l'asservir, le Ministère de coalition, formé l'année précédente, est continué ; la Convention intercoloniale avise aux moyens de mettre fin aux difficultés. Pendant que ces graves discussions fixent l'attention publique et que les Canadiens, par leur modération, autant que par leur énergie et leur esprit d'entreprise, prouvent à leurs adversaires qu'ils ne sont pas de race inférieure, les Catholiques s'empressent de gagner les grâces du Jubilé. Cette même année, les codificateurs mettent la dernière main à leur important ouvrage. Alors aussi est publiée l'*Histoire de la Colonie française* par le savant auteur des Vies de la Sœur Bourgeois, de M^{lle} Mance, de M^{me} d'Youville et de M^{lle} LeBer, ouvrage particulièrement destiné à montrer les fins que s'étaient proposés les fondateurs du pays et ce que doit être le Canada pour répondre à sa noble mission.—L'année suivante voit expirer le traité de Réciprocité, conclu quelques années auparavant avec les Etats-Unis. Afin d'y suppléer, des Commissaires sont envoyés aux Antilles avec pleins pouvoirs de nouer des relations commerciales. Vers le même temps, les Délégués des provinces, après avoir jeté à Québec les bases de la Confédération, font agréer leur projet des Chambres impériales. Pendant que les Fénians viennent s'abattre sur le Canada, les Ursulines de Québec publient le troisième volume de leur précieux ouvrage. La fin de cette même année est attristée par une nouvelle conflagration qui dévore une partie de la ville de Québec.—L'année 1867 est appelée à faire époque. La Confédération est proclamée et excite une vive joie dans les principales villes. Après avoir été transféré de Québec à Toronto, le Siège du gouvernement est définitivement fixé à Ottawa, où de magnifiques édifices avaient été élevés à grands frais les années précédentes. Chaque province garde son autonomie, et, avec ses Chambres, a son Gouverneur spécial. Après un siècle, Québec, choisi pour être la Capitale politique du Bas-Canada, comme Montréal en est la Capitale commerciale, voit de nouveau à sa tête un Canadien : Son Excellence l'Honorable Sir N. F. Belleau. Son Conseil est formé des Honorables Chauveau, Ouimet, Dunkin, Beau-bien, Archambault, Irvine et de Boucherville. Le Gouverneur d'Ontario est Son Excellence le Major-Général H. W. Stisted ; ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont : Sir W. F. Williams et le Major-Général C. H. Doyle. Au-dessus de tous, est Son Excellence le Très-Honorable C. Stanley, Vicomte Monk, précédemment Gouverneur du Bas-Canada. Parmi ses Conseillers sont les Honorables Cartier, Chapais et Langevin. La Présidence du Sénat est déferée à l'Honorable J. Cauchon, et celle des Communes à l'Honorable J. Cockburn. Cette même année, pendant que Rimouski est érigé en Diocèse, Mgr. Baillargeon succède à Mgr. Turgeon sur le Siège archiepiscopal de Québec. A l'Exposition Universelle, le Canada remporte plusieurs prix.

NOTES

RELATIVES AU PRÉCIS HISTORIQUE.



NATURE ET BUT DE CE PRÉCIS.

Enregistrer, année par année, les faits saillants dont le Canada a été le théâtre ; les dégager de tout ce qui n'est qu'accessoire ; faire de ce résumé une sorte de fil conducteur qui aide le lecteur à embrasser d'un seul coup d'œil les événements qui se sont passés depuis trois siècles et à en saisir les causes et les effets, tel est le but de cet Abrégé. Pour plus de clarté, on eût aimé à donner plus de développements à certains faits moins connus ; mais, outre que l'espace faisait défaut, ce genre de travail ne les comportait pas. Encore moins a-t-on pu entrer dans le mérite ou le démérite des opinions diverses qui se sont élevées au sujet de points controversés.

TORTS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Quelques dispositions que nous ayons à défendre et à excuser le gouvernement de l'ancienne mère-patrie, il est des fautes qu'il nous est impossible de pallier, parcequ'elles pouvaient avoir, et qu'elles ont eu, en effet, des résultats désastreux. De ce nombre, sont celles qui regardent les salaires, le commerce et les fortifications.

LES SALAIRES.—Un des premiers torts de l'administration française fut, nul ne peut en disconvenir, de n'allouer que des traitements insuffisants à ses officiers, tant civils que militaires. Sur les derniers temps, Montcalm, tout modéré qu'il fût, ne put s'empêcher de faire à ce sujet de vives remontrances au Cabinet de Versailles. Ne pouvant, avec leurs faibles appointements, soutenir leur rang, ni même subvenir quelquefois aux besoins de leurs familles, ces officiers cherchaient dans un trafic légitime d'abord, puis bientôt illicite, les ressources qui

leur faisaient défaut. Ce seul fait suffit pour montrer combien pernicieux était ce système. Sans doute, il convient à un gouvernement sage de ne pas multiplier les charges et de ne point prodiguer le prix des sueurs du peuple ; mais, autre chose est d'économiser les deniers publics, autre chose est d'user de lésinerie envers d'utiles serviteurs. Ces remarques peuvent également s'appliquer au temps où nous vivons. Il serait injuste, toutefois, de blâmer une administration parce qu'elle supprime les sinécures et retranche les incapacités.

LE COMMERCE.—Après l'agriculture, une des sources les plus assurées de richesse et de bien-être pour un pays, est le commerce. La France ne l'ignora jamais ; mais, comme le fait remarquer avec vérité M^r Garneau dans son histoire, arrêtée par des motifs d'intérêt, elle n'eût garde de le permettre complètement à ses Colonies. Ne voyant dans le Canada en particulier qu'une sorte de marché pour ses produits, elle encouragea son trafic de fourrures, où elle trouvait son profit ; mais elle apporta toutes sortes de restrictions et mit toutes sortes d'entraves lorsqu'il fut question de l'étendre à d'autres branches. A la vérité, Talon et Hocquart, mieux inspirés, firent des efforts pour encourager le pays à exploiter ses ressources et à développer son commerce ; mais, cette action étant passagère, ses résultats furent peu sensibles. Delà ces épreuves terribles par lesquelles passa maintes fois la Nouvelle-France ; delà en particulier ce malaise, ce dénuement complet, dans lesquels se trouva le peuple canadien au moment des dernières luttes. C'est aussi, en grande partie, à ce système, renouvelé de nos jours, qu'est due l'émigration qu'on n'a cessé de déplorer, sans vouloir y apporter les seuls remèdes efficaces.

LES FORTIFICATIONS.—On ne peut blâmer la France d'avoir voulu étendre et garder ses frontières dans un but de civilisation ; mais ce qu'on peut lui reprocher avec quelque fondement, c'est d'avoir compté outre mesure sur l'appui de nations mobiles et d'avoir inutilement dépensé ses trésors pour les retenir dans son alliance ; c'est, dans ses traités avec la Grande-Bretagne, de n'avoir pas précisé les choses et d'avoir laissé une porte toujours ouverte aux équivoques et aux conflits au sujet des limites ; c'est surtout d'avoir reculé jusqu'à la dernière heure devant la dépense de fortifier le pays et d'avoir ensuite abandonné le peuple à lui-même, tout en laissant les finances entre les mains de Bigot, bien connu par ses prévarications. Ayant pour lui la longueur et la sévérité des hivers, le Canada, s'il eût été bien fortifié, eût pu tenir devant n'importe quelle agression. Montréal, obligé de se rendre, sans avoir pu tirer l'épée, est là pour montrer la faute du gouvernement français. Espérons que cette leçon profitera à la puissance qui lui a succédé sur ce continent.

POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Que l'Angleterre qui tire sa principale force de ses Colonies, ait provoqué ou saisi avec habileté les causes qui se présentaient d'attaquer le Canada et de s'en emparer ; qu'une fois maîtresse du pays, et sollicitée comme elle l'était, elle ait tenté l'impossible pour se l'incorporer, nous ne saurions en être surpris. Nous devons encore moins être étonnés des efforts de ses représentants pour conquérir et garder une influence prépondérante au sein de la Colonie. N'ayant point à faire la part du blâme ou de l'éloge qui revient à chacun, nous nous sommes bornés à relater les faits tels que nous les avons trouvés racontés dans les auteurs les plus accrédités. Mais, si trop longtemps, le Canada a eu à souffrir, pour être juste, il faut ajouter que présentement, grâce aux vues larges de la Métropole, il jouit d'une liberté et d'un bien-être qu'on chercherait vainement ailleurs, et qu'en retour, il professe une fidélité qui n'a d'égal que son attachement à son ancienne mère-patrie.

PERTE DU CANADA.

Bien des opinions ont été émises sur les causes qui amenèrent la perte du Canada. Suivant quelques écrivains, Montcalm se pressa trop de livrer bataille. Par le dialogue entre Montcalm et Wolfe, attribué au Général Johnstone, Aide de Camp du Chevalier de Lévis, on peut voir combien hasardée est cette opinion. D'après d'autres, de Ramezay, Lieutenant du Roi à Québec, se hâta trop à son tour de capituler.¹ Ce sont là, il nous semble, des causes secondaires. Lors même qu'elles n'eussent pas existé, le Canada n'eût pas laissé de succomber. Pour approcher donc davantage de la vérité, il faut remonter plus haut. Ce grand désastre, à tout prendre, ne peut-être attribué qu'à l'inepte administration de Louis XV, qui, au moment où la Grande-Bretagne mettait sur pied vingt-deux mille soldats, avec vingt-huit mille miliciens, et trente mille hommes de réserve, abandonnait lâchement le Canada à lui-même, et qui, pour se justifier, faisait répondre à Montcalm par le Maréchal de Belle-Île que " de nou-

¹ M^r de Ramezay ne pouvait guère faire autrement : sur les quinze membres du Conseil de guerre, consultés sur ce qu'il y avait à faire, 14 furent d'avis qu'il fallait capituler : MM. de Pelegrin, Capitaine de ports, d'Ailleboust de Céry, id. de Lusignan, Capitaine d'artillerie, de Marrol, Capitaine d'Infanterie, de Bigot, id. de Parfourru, id. de St. Vincent, id. d'Aubrespy, d'Aurillan, id. de l'Estang de Celles, id. le Chevalier Dons, id. le Chevalier de Bernetz, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, de Joannès, Major de la place, et de Ramezay. Un seul fut d'avis contraire : M^r Jacan de Fiedmont.

velles troupes augmenteraient la disette de vivres ; qu'il était fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées," et autres choses, aussi impertinentes que désespérantes. C'est là, avec la prévarication des officiers publics de la Colonie, l'unique et véritable cause de la perte du Canada. Quant au peuple et à l'armée, ils furent admirables de dévouement, de courage et de persévérance. Lord Chesterfield avait écrit : " il est très-certain que nous sommes assez forts en Amérique pour manger les Français tout vifs au Canada." En effet, au témoignage de Montcalm, les Anglais avaient cinquante mille hommes de troupes à lancer contre huit bataillons, faisant trois mille deux cents hommes seulement, soutenus par mille cinq cents miliciens. Cependant, si ces quatre mille sept cents braves avaient reçu à temps le renfort qu'ils attendaient, qui peut dire qu'ils n'eussent pas plutôt mangé les Anglais, ou du moins qu'ils ne les eussent fait retrograder comme en 1690, 1755, 1758, et 1760 ?

EXPLICATIONS.

M^r P. Boucher était de retour de son voyage en France depuis plus de trois ans lorsqu'il descendit à Québec, où étaient arrivés MM. de Courcelles et Talon.—Il peut se faire que le Chapitre de Québec ait eu ses torts, mais la conduite de l'Intendant Dupuy n'en était pas moins blâmable.—Bien que d'Iberville n'ait pu exécuter tous ses projets contre la flotte de Virginie, il fit cependant assez de mal aux Anglais pour qu'on puisse dire qu'il leur porta de rudes coups.—La Belle-Rivière, Ohio, ne doit pas être confondue avec la Belle-Rivière du Canada.—Le fort Edouard, distinct d'un autre, du même nom, élevé sur les bords de l'Hudson, fut appelé William-Henri, un an après qu'il eût été construit.—C'est en 1773, et non plus tard, que MM. Cugnet et Juchereau mirent la dernière main à leur ouvrage.—Le Collège des Jésuites à Québec fut transformé en casernes un an après, et non avant la mort du Père Crespel.—Papineau, Corbeil et Laforce, incarcérés à Montréal, pendant que MM. Taschereau et Blanchet l'étaient à Québec, étaient d'honnêtes cultivateurs.—Le vaincu de Jackson, celui là même qui a attaqué la mémoire de Montcalm, est, on ne peut l'avoir oublié, le Général McClellan.—L'Hble. A. N. Morin avait été formé à l'école de l'Hble. D. B. Viger, et est demeuré, avec ce vénérable patriarche, l'une des plus nobles figures de cette époque.

MGR. PLESSIS ET SES ŒUVRES.

Entre les éminents services que cet illustre Prélat a rendus à l'Eglise du Canada, on peut mettre au premier rang celui d'avoir procuré au pays l'érection de plusieurs nouveaux Diocèses. S'il n'a pas été donné

à ce grand Evêque de voir, de son vivant, la réalisation de tous ses plans, et en particulier celui de l'érection des Diocèses de Montréal et de Kingston, on peut dire du moins qu'il a emporté avec lui dans la tombe le mérite de les avoir conçus.

LES 92 RÉOLUTIONS.

Ces 92 Résolutions ont exercé la sagacité de plus d'un publiciste. A s'en tenir au récit des contemporains, dont le témoignage ne peut faire doute en cette matière, la paternité de ces 92 Résolutions doit être attribuée à l'Honorable Président de la Chambre de cette époque. Sa position ne lui permettant pas de les présenter lui-même, elles furent remises, non à Mr Isidore, mais à Mr Elzéar Bédard, qui, après que Mr A. N. Morin les eût rédigées et mises en forme, les présenta, ce qui a été cause sans doute qu'on les a attribuées, tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là. Quoiqu'il en soit, quelques années plus tard, Mr E. Bédard fut nommé Juge à Montréal, et la jeune Demoiselle qu'il avait élevée, est devenue l'épouse de Mr J. A. Berthelot, depuis Juge lui-même. Ces quelques mots suffiront pour éclaircir, ou rectifier, ce que nous avons avancé d'inexact sur la foi d'autrui.

REFUS DE SUBSIDES.

Quelques écrivains ont sévèrement blâmé la conduite des Représentants du peuple pour avoir, en 1835, à une faible majorité, refusé de voter des subsides, même pour six mois, à moins que justice complète ne leur fût rendue, et d'avoir par là précipité le pays dans une catastrophe. Il peut se faire que ces Députés ne se soient pas montrés assez conciliants ; mais, après tous les dénis de justice dont ils avaient à se plaindre, étaient-ils donc si reprehensibles ? Quant à l'insurrection qui suivit, qui ne sait que bon nombre y demeurèrent étrangers ? Nous devons regretter que quelques-uns y aient pris part ; mais nous ne devons pas moins déplorer qu'on ne leur en ait que trop fourni des prétextes.

LORD ELGIN ET L'INDEMNITÉ DE 1837.

Quelque jugement que porte la postérité sur cet excellent Gouverneur, l'impartiale histoire sera toujours obligée d'enregistrer son administration comme l'une des plus réparatrices qu'ait eu le Canada. Sans doute, ce n'était que justice d'indemniser les innocents qui avaient subi des pertes en 1837 ; mais justice est-elle toujours rendue ?

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

Pour être dans le vrai, il faut dire qu'au Dr Meilleur, le même qui a donné au public plusieurs ouvrages très-utiles, revient l'honneur d'avoir le premier conçu le projet de cet établissement et de l'avoir mené à bonne fin, ainsi que l'attestent les Annales de cette Maison, bien qu'aucune faveur ne soit venue reconnaître ses éminents services. Ce n'est que justice aussi d'associer à son nom celui du Dr Caseneuve qui, de son côté, fit l'impossible pour assurer le succès de l'entreprise. Enfin, parmi les insignes bienfaiteurs du Collège de l'Assomption, au Révérend Mr François Labelle qui en fut pour ainsi dire, pendant plusieurs années, le père nourricier, il faut ajouter, outre les MM. Labelle, frères du précédent, le Révérend M. Raizaine, Curé de St Roch, qui, pour sa part, légua à cet Etablissement, fondé en 1832, près de £2000. Ces noms doivent passer à la postérité avec ceux de MM. Joliet, Dionne, Donegani, Cadoret, etc., et des Révérends MM. Painchaud, Girouard, Ducharme, etc.

MANUFACTURES.

Nous avons dit un mot, en passant, de l'émigration et des proportions alarmantes qu'elle prenait depuis quelques années. Pour y mettre un terme, ou du moins pour la restreindre le plus possible, chacun a donné son avis. Suivant les uns, le moyen d'empêcher la jeunesse de désertir le pays, était d'encourager davantage l'agriculture. Suivant les autres, ce serait, ce qui revient à peu près au même, d'ouvrir de nouvelles terres à la colonisation. Assurément, tous ces moyens sont bons, mais ils sont, ce nous semble, insuffisants. Tant que l'ouvrier, surtout s'il est père de famille, sera réduit à compter sur son salaire de l'été pour couvrir ses dépenses de l'hiver précédent; tant que, pendant cette dernière saison, si longue en Canada, il ne trouvera pas, ou ne trouvera que difficilement de l'emploi autour de lui, toujours il sera porté, et cela se conçoit, à aller demander à l'étranger ce qu'il ne rencontre pas dans sa propre patrie. Le moyen donc de retenir quantité de bras utiles, et le seul efficace selon nous, serait de créer et de propager les manufactures, de telle manière que, sous ce rapport, le Canada n'eût rien à envier aux autres contrées. Mais quel est le capitaliste qui osera exposer ses fonds dans ces sortes d'entreprises; comment ces entreprises pourront-elles se soutenir, si la Législature n'impose suffisamment les marchandises importées, si en même temps elle n'abaisse le plus possible ses tarifs sur les matières premières, et même si elle n'accorde quelques subventions à ces manufactures; en un mot, si elle ne les met pas à même de lutter avec avantage contre d'autres établissements de

même nature? Qui veut la fin, doit vouloir les moyens. C'est ce que l'*Ordre* démontre parfaitement, quoique sous un autre point de vue, dans son numéro du 24 Avril. Donc, avec des chantiers de construction, des manufactures avant tout, mais des manufactures protégées par l'Etat. Lorsque ces manufactures seront de force à soutenir la concurrence, alors on pourra parler, avec quelqu'apparence de raison, du libre-échange.

EDUCATION.

Pendant de longues années, pour former et instruire la jeunesse, le pays, à part quelques Collèges et quelques Couvents, n'a eu que le prêtre qui, aidé de quelques pieux laïcs, n'a pas cru se rabaisser en faisant l'école, à l'exemple du célèbre Chancelier Gerson. Ainsi voit-on la plupart des Curés de Montréal, à commencer par M. de Belmont, se livrer à ce pénible ministère et se faire gloire de signer : *Maître-d'école*. Alors, on se bornait à apprendre aux enfants à lire et à écrire, mais surtout à leur enseigner les grandes vérités de la Religion. Plus que toute autre chose peut-être, l'ignorance de la langue anglaise, en les forçant à se tenir unis et en les empêchant de se mêler à d'autres, a contribué à conserver aux Canadiens leur nationalité, et, avec cette nationalité leur Religion. Depuis cette époque, nombre de Collèges classiques, peut-être trop, se sont élevés; les Couvents se sont aussi multipliés, produisant un bien immense, partout où l'éducation n'était pas au-dessus de la portée ni de la condition des enfants. En même temps, grâce surtout à l'infatigable Dr Meilleur¹ et à l'Honorable P. Chauveau, son habile successeur dans le Département de l'Instruction publique, une forte impulsion était donnée à l'Instruction élémentaire. Tout un nouveau système a été inauguré : des Ecoles-Nor-

1 D'après les documents officiels de l'époque, de 15 à 16 Collèges ont pris naissance sous l'administration du Dr Meilleur; 15 Ecoles supérieures pour les garçons, et autant de Couvents pour les filles, ont été érigées; la loi des Ecoles-Normales, amendée plus tard, a été sanctionnée; l'acquisition de *High-School* a été faite; les Sociétés d'Instituteurs, connues aujourd'hui sous le nom de *Conférences des Instituteurs*, ont été formées, etc. Alors, pas moins de 127,000 enfants étaient repartis dans plus de 2,600 écoles. Mais, c'est sous l'administration de l'Honorable P. Chauveau que le Département de l'Instruction Publique a reçu un développement et un lustre inconnus jusque là : les Ecoles-Normales ont pris rang parmi les grandes Institutions du pays; le Conseil de l'Instruction Publique a été formé; les Conférences des Instituteurs sont devenues un foyer puissant d'action; des Bibliothèques ont été établies, etc. Ainsi, la cause de l'éducation a-t-elle fait beaucoup de progrès en peu de temps. Pour les seconder, ces hauts fonctionnaires ont eu plusieurs hommes de mérite, qui, dans une position plus humble, n'ont pas laissé de contribuer beaucoup à ce mouvement.

males ont été établies, et nombre de Paroisses qui n'avaient ni Frères ni Sœurs pour donner l'enseignement aux enfants, ont reçu des Instituteurs et des Institutrices, sortis des Ecoles-Normales. Il reste toutefois beaucoup à faire encore avant que l'instruction ait pénétré partout dans les campagnes. Soit que les livres soient trop chers, soit que les goûts soient ailleurs, on lit peu encore. Les journaux mêmes, en quelques endroits du moins, ont peine à se faire agréer, peut-être parce que quelques-uns, au lieu de donner d'utiles renseignements, contiennent de mauvais principes, et que d'autres renferment trop souvent des personnalités blessantes. Quoiqu'il en soit, comme la réforme ne peut venir que par l'enfance, ce qui a été fait avec succès jusqu'à ce jour en sa faveur, nous fait espérer que bientôt, sous ce rapport, le Canada n'aura rien à envier aux autres contrées.

LA CONFÉDÉRATION.

Si l'avènement de la Confédération n'a pas excité en Canada le même enthousiasme qu'y causa la Constitution de 1791, au moins peut-on dire que la population des villes ne resta pas étrangère aux démonstrations publiques. Quoiqu'il en soit, la plus saine partie des esprits s'est ralliée à la Confédération, et tout porte à croire qu'elle réalisera les grandes transformations qu'on est en droit d'en espérer. Un instant égarée, la Nouvelle-Ecosse ne saurait, sans compromettre ses intérêts, persister à vouloir faire bande à part. Les Acadiens surtout ont tout à gagner à s'unir aux Canadiens.

TITRES HONORIFIQUES.

A s'en tenir aux renseignements donnés à l'envi par les journaux du pays, deux Canadiens-Français seulement auraient été honorés du titre de Baronnet depuis la cession du Canada à la Grande-Bretagne : Sir H. Lafontaine et Sir G. Cartier, ¹ auxquels il faut ajouter : Sir J. Stuart

¹ Par ses vues larges et son esprit d'initiative, par son énergie invincible, par son patriotisme éclairé et son rare désintéressement, Sir G. Cartier s'est fait une place à part dans l'histoire de son pays. Cherchant avant tout le bien de ses compatriotes, il n'a rejeté aucune des concessions, ni refusé aucune des alliances qui pouvaient concourir à son but. Placé à la tête des affaires dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, il s'est montré véritable homme d'Etat. Il a pu se faire des ennemis ; mais il a rencontré encore un plus grand nombre d'amis. Siégeant en même temps que les Honorables Sicotte et Dorion, et succédant aux Honorables Lafontaine et Morin, il ne s'est jamais montré inférieur à sa position. C'est là un témoignage que ses adversaires mêmes aiment à lui rendre. La codification des lois, en ces derniers temps, l'établissement de la Confédération, la loi de Milice, etc., sont des œuvres auxquelles son nom restera désormais attaché.

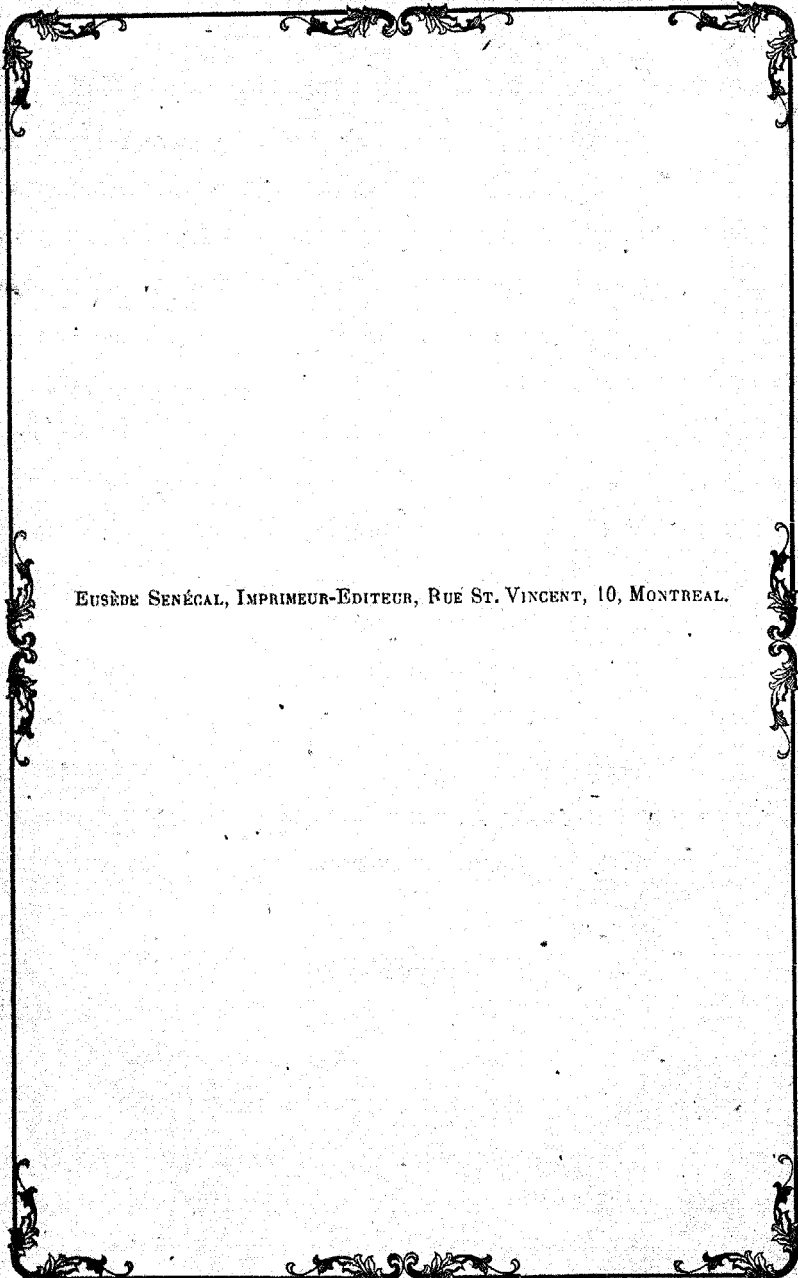
et Sir J. B. Robinson. Les Chevaliers ont été : Sir E. Taché, Sir N. Belleau, avec Sir J. B. Macaulay, Sir H. Smith et Sir J. A. McDonald. Parmi les Compagnons du Bain, outre les Honorables H. Black, T. Campbell, W. Draper, W. McDougall, W. Howland, on compte le héros de Châteauguay et l'Hble. M. Langevin. Ces distinctions récentes nous font espérer qu'un jour ou l'autre, l'Angleterre se fera un devoir de reconnaître d'autres titres, qui, pour être anciens, n'en sont pas moins honorables, puisqu'ils sont aussi la récompense de services rendus. En tout cas, mieux avisée, elle comprendra qu'amoindrir ses représentants, ou ceux du peuple, serait porter atteinte à la Confédération, et se faire tort à elle-même.

LE CANADA A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Quand nous rappelons les prix remportés par le Canada à l'Exposition-Universelle, nous voulons parler, personne ne peut s'y méprendre, des médailles obtenues en 1855 comme en 1868. Ces premiers succès, pour un pays encore jeune, sont d'un bon augure. Par ses fourrures et ses cuirs, mais surtout par ses grains et ses bois, par la confection de ses voitures, le Canada est appelé, dans un avenir peu éloigné, à fixer de plus en plus l'attention sur lui et à exercer une certaine influence sur les marchés européens.

CORRECTIONS.

Il faut lire Chaumonot, Denonville, Chibouctou, Anson, cent, Rylay, Major-Général Clark, Raimbault, Marcoux, Lundy's Lane, Clitherow, Charles, Provancher, Kars, U. T Tessier, Canada-Uni, et non : Chaumonot, Dennonville, Chihouctou, Auson, cents, Rayley, Major Clark, Rambault, Macloux, Fundy's Lane, Clitherowe, Eugène, Provencher, Kar, N. F. Tessier, Bas-Canada ; de même que dans l'*Aperçu*, au lieu de 1693, 1791, formant, l'aînée, Lyonais, 45, Jacau de Piedemont, Copron, il faut lire : 1692 (époque de la mort de la Valterie), 1691 l'année de la mort de trois officiers à Laprairie, forment (en parlant de la garnison de 1750), l'aîné (M^r Bégon), Lyonnais, 35 (âge de Loppinot, fils), Jacan de Fiédmont et Corpron. Inévitables au milieu de tant de noms, de faits et de dates, ces erreurs typographiques peuvent facilement être corrigées.



EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, RUE ST. VINCENT, 10, MONTREAL.

